



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INITIATEUR DE
TRAJECTOIRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 mars 2025



1. Actualités et procès verbal

- a. Approbation procès-verbal séance du 12 décembre 2024
- b. Actualités Grenoble INP - UGA

2. Stratégie et gouvernance

- a. Approbation du Compte financier 2024
- b. Rapport annuel de performance (RAP) 2024
- c. Construction du nouveau modèle économique et financier d'établissement (MEFE)
- d. Projet de transformation – Point d'avancement
- e. Mise en actions du Conseil des transitions- Point d'avancement
- f. Rapport de la filiale IESA 2023 et 2024

3. Formation, recherche, valorisation

- a. Accréditation de la commission des titres d'ingénieur (CTI) : validation de la note d'orientation stratégique
- b. Soutenabilité des formations par apprentissage
- c. *Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : présentation du bilan financier 2024*
- d. *Présentation du Bachelor nuclear engineering de Grenoble INP – Phelma, UGA*
- e. *Présentation de la Summer school Intelligence artificiel à Grenoble INP – Ensimag, UGA*

4. Affaires financières

- a. *Admissions en non-valeur des droits d'inscription 2023/2024*
- b. *Don en nature de la société Desjoyaux à l'école Grenoble INP – Ense3, UGA*

5. Affaires réglementaires

- a. Délégation d'attributions du Conseil d'administration à l'administrateur général – cadre général sur la mandature
- b. Désignation des membres du conseil des sports du service universitaire des activités physique et sportives (SUAPS)
- c. *Règlement intérieur de Grenoble INP - Ensimag, UGA – Mise à jour*
- d. *Adhésion au groupement de commandes ministériel protection sociale complémentaire « prévoyance »*

6. Retour sur délégations du CA à l'administrateur général

7. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA

1. Procès-verbal & actualités



a. **Approbation PV séance du 12 décembre 2024**

Approbation procès-verbal séance du 12 décembre 2024

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024.

b. Actualités Grenoble INP - UGA

Stratégie et gouvernance

- Nouveau budget national voté pour l'ESRI (enseignement supérieur, recherche et innovation) et impact sur les établissements.
- Création au 1^{er} mars 2025 de Bretagne INP, établissement – composante de l'établissement public expérimental Université de Bretagne Occidentale (UBO).
 - Bretagne INP réunit l'ESIAB (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Agroalimentaire de Bretagne atlantique), l'ÉNIB (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest) et l'IAE de Brest.
- Grenoble INP – Esisar, UGA : changement de direction à compter du 19 mars 2025.
 - Départ d'Eduardo MENDES et arrivée de David HELY par intérim.

Vie de l'établissement - évènements

- Inauguration de la **sonde atomique tomographique de nouvelle génération SATenAuRA** (30 janvier), située au SiMAP et financée dans le cadre du CPER 2021-2027 : **un nouvel équipement unique en France, le deuxième en Europe.**
- **Jeux mondiaux universitaires d'hiver à Turin** (13 au 23 janvier) :
 - Margaux Herpin, étudiante en 3^e année à Polytech Grenoble – INP, UGA : médaille d'argent en snowboard cross
 - Elliott Robin-Saje, élève-ingénieur à la Prépa des INP : médaille de bronze en ski alpinisme (vertical race)
- **Troisième édition 2025 de la semaine Kaléidoscope** (27 au 31 janvier), avec un focus sur la recherche et l'innovation comme moteurs des transformations vers une économie régénérative.
 - Près de 1 600 étudiants de Grenoble INP - UGA sensibilisés à la propriété intellectuelle (ensemble des 2A de l'établissement).
- Participation à la **seconde édition du Tech&Fest** (5 et 6 février 2025, Alpexpo).
 - Signature d'accords-cadres tripartites avec STMicroelectronics et Schneider (UGA et Grenoble INP – UGA)
 - Lancement de projets de site : MIAI Cluster, Maison du Quantique
- **Journée Portes Ouvertes de Grenoble INP – UGA** (15 février)
 - Accueil de 1500 participants sur l'espace commun établissement, en complément des nombreux participants au sein des évènements organisés dans les écoles.

2. Stratégie & gouvernance



a. Approbation du Compte financier 2024

Note de l'agent comptable

Compte financier 2024



- Résultat comptable (section de fonctionnement)
- Amortissements
 - Charge d'amortissement
 - « Neutralisation »
 - Acquisitions Investissements (charge nette)
- Financements
- Capacité d'auto financement
- Fonds de roulement
- Trésorerie
- Besoin de fonds de roulement

Le patrimoine immobilisé – Valeur nette comptable

(En k€)	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisation incorporelles	3 150	70	(45)	66	3 241
Frais de recherche	67	-	-	-	67
Logiciels	2 751	52	(45)	192	2 950
Autres concessions et droits	157	-	-	-	157
Autres immobilisations incorporelles	48	-	-	-	48
Immobilisation incorporelles en cours	127	17	-	(126)	18
Immobilisations corporelles	313 173	16 440	(5 693)	(66)	323 854
Terrains	13 129	-	-	-	13 129
Constructions	197 294	5 351	(282)	11 155	213 518
Installations techniques	57 189	5 463	(226)	2 640	65 065
Collections	12	-	-	-	12
Autres immobilisations corporelles	26 866	1 697	(5 185)	320	23 699
Immobilisations en cours	18 683	3 929	-	(14 181)	8 431
Avances	870	-	(460)	-	410
Total	317 194	16 510	(6 199)	-	327 505

Valeur nette comptable 2023 : 317 194 – 127 590 = 186 604

Valeur nette comptable 2024 : 327 505 – 134 582 = 192 923

Le patrimoine immobilisé – Valeur nette comptable

(En k €)	Montant des amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotation de l'exercice	Sorties d'immobilisation	Opération de clôture	Montant des amortissements cumulé à la sortie de l'exercice
Immobilisations incorporelles	(2 737)	(160)	45	-	(2 852)
Frais de recherche	(59)	(4)	-	-	(63)
Autres concessions et droits	(157)	-	-	-	(157)
Logiciels	(2 485)	(151)	45	-	(2 591)
Autres immobilisations incorporelles	(36)	(5)	-	-	(41)
Immobilisations corporelles	(122 812)	(12 311)	5 485	-	(129 638)
Constructions	(58 198)	(6 452)	150	-	(64 500)
Installations techniques	(43 076)	(3 949)	223	-	(46 802)
Autres immobilisation corporelles	(21 539)	(1 910)	5 112	-	(18 336)
Titres	(2 040)	-	-	(144)	(2 091)
Total général	(127 590)	(12 471)	5 530	(144)	(134 582)

Valeur nette comptable 2023 : 317 194 – 127 590 = 186 604

Valeur nette comptable 2024 : 327 505 – 134 582 = 192 923

La capacité d'autofinancement

	Exécuté 2023	Budget Initial	Après BR2	Exécuté 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 3 198 459	- 2 936 838	- 6 524 210	- 3 391 111,45
+ dotations aux amortissements, dépréciations	11 325 725	10 015 936	12 274 089	13 243 356,28
+ provisions	1 414 708	-	-	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	752 050	800 000	1 112 106	- 432 602,91
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-		-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	2 500		-	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	7 327 031	6 630 742	7 577 702	7 839 628,62
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 460 392	- 351 644	- 2 939 928	1 580 013,30

La part d'investissement sur fonds propres – diminution du fonds de roulement

EMPLOIS	Exécuté 2023	Exécuté 2024	RESSOURCES	Exécuté 2023	Exécuté 2024
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	1 460 392	1 580 013
Investissements	17 394 495	16 622 701	Financement de l'actif par l'État	3 981 143	948 125
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	9 820 500	2 466 558
			Autres ressources	50 330	70 994
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	17 394 495	16 622 701	TOTAL DES RESSOURCES (6)	15 312 365	5 065 691
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	2 082 130	11 557 010,16

Trésorerie et fonds de roulement

Le besoin de fonds de roulement

	Exécuté 2023	Exécuté 2024
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	23 639 307	12 082 297
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 11 172 811	- 7 745 565
Niveau final de la TRESORERIE	34 812 119	19 827 862

Compte financier 2024

Affectation du résultat
(soumis au vote)

-3 391 111,45 €

Note ordonnateur

Principaux indicateurs

En k€	Réalisé 2023	Budget initial	BR 2	Réalisé 2024
Compte de résultat patrimonial	-3 198	-2 937	-6 524	-3 391
Montant de la trésorerie finale	+34 812	+14 024	+36 737	+19 828
Montant du fonds de roulement	+23 639	+7 781	+12 377	+12 082
Nombre de jour de fonctionnement	67 j	17 j	29 j	29 j
Nombre de jour de trésorerie	99 j	31 j	85 j	47 j

Des indicateurs dans la lignée de ce qui avait été projeté au BI

- Résultat négatif, fonds de roulement et trésorerie en baisse
- Une tendance préoccupante nécessitant un redressement

Mais en baisse par rapport au BR2

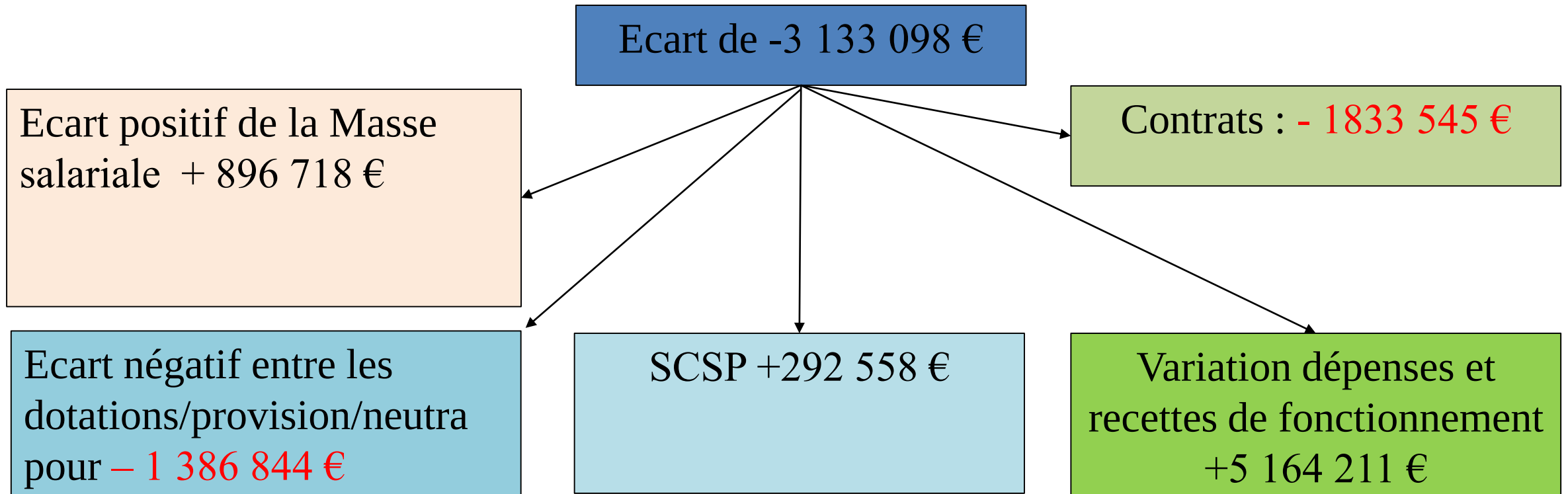
- Conjonction de plusieurs facteurs (masse salariale, dotations, investissements, contrats), cf. slides suivantes
- Effet possible de la mise en œuvre du CRE

Une situation qui doit rester sous surveillance

- Contexte national et international mouvant
- Dynamique de dépenses et de recettes
- Amélioration des processus internes à l'établissement : projet de transformation, nouveau modèle économique et financier

Résultat 2024 écarts principaux avec le BR2

Résultat 2024 : - 3 391 110 € soit :



Le signe + signifie un écart positif entre le réel 2024 vs BR2 2024

Dépenses de Masse salariale hors contrats de recherche et de formation

Réel 2023

BR2

Réel 2024

Augmentation entre réel 2024 et réel 2023 :

- Transfert des personnels IAE/polytech : +18 M€
- Une hausse de l'indice de rémunération : +0,3 M€
- Effet en année pleine de l'augmentation 2023 +0,3 M€.
- Augmentation des rémunérations accessoires : +2,8 M€ (dont 2,2 M€ de cours complémentaires en lien avec l'intégration des deux écoles)

En contrepartie :

- Des corrections en lien avec des événements exceptionnels de 2023 qui n'ont pas été reconduits sur 2024 : -0,7 M€
- Exemple : versement d'ARE, des rappels primes Rifseep, ...

81,2 M€

102,4
M€*

Impact résultat
Gain 0,9 M€

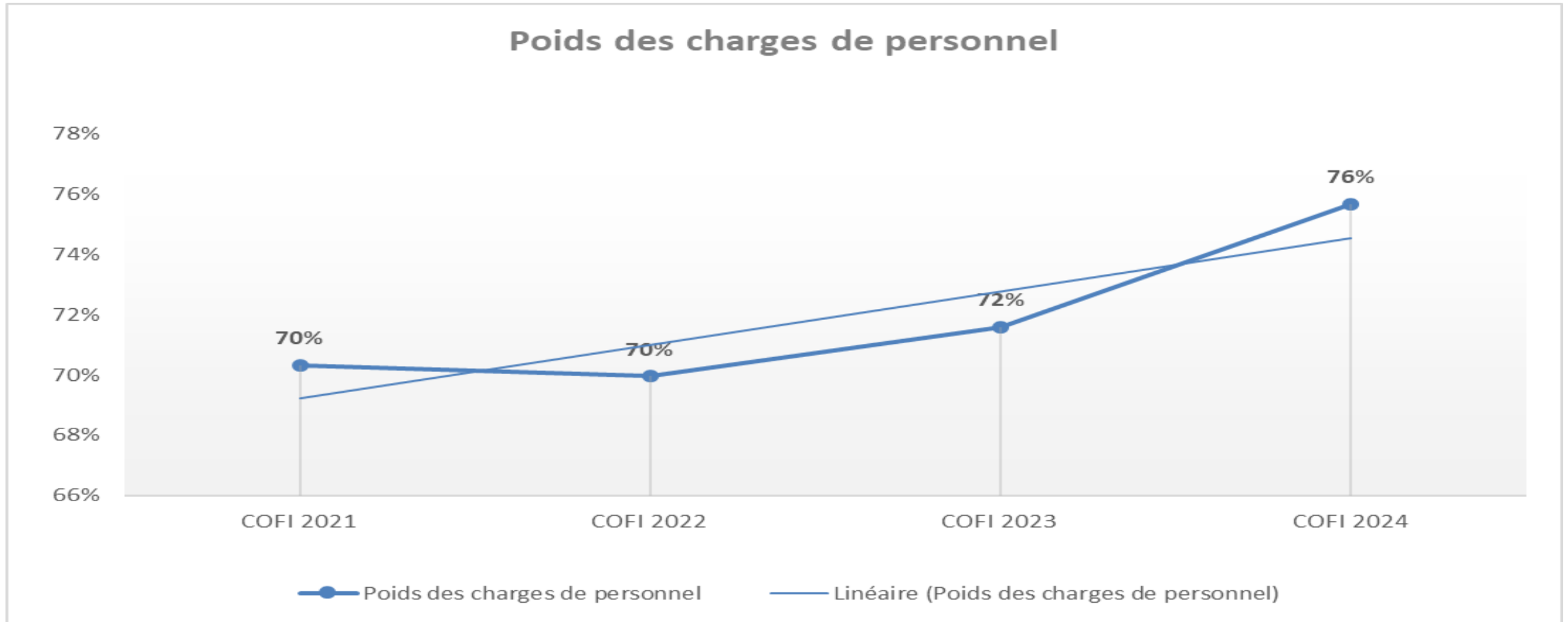
101,5
M€*

Baisse entre le BR 2 et réel 2024 :

- des rém. principales : --0,3 M€
- Des rém. Accessoires et charges patronales : -0,1 M€
- Des charges patronales en lien avec les rémunérations principales : -0,1 M€

* = charges à payer incluses

Poids des charges de personnel



Approbation de la présentation du compte financier et de l'affectation du résultat

Examiné en commission permanente du 27 février 2025

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve :

- Le compte financier 2024
- l'affectation du résultat.

b. Rapport annuel de performance (RAP) 2024

Introduction

Le Projet Annuel de Performance (PAP) et le Rapport Annuel de Performance (RAP) sont des instruments de pilotage de l'établissement. Ils sont à la fois :

- des documents réglementaires qui accompagnent les documents budgétaires
 - PAP : présenté au Conseil d'administration de Décembre avec le budget initial
 - RAP : présenté au Conseil d'administration de Mars avec le compte financier
- un suivi des indicateurs de performance du plan stratégique de Grenoble INP - UGA

Ce mandat offre l'opportunité de transformer cette construction en impact et de construire une trajectoire permettant d'atteindre les ambitions décrites dans le Plan Stratégique 2030*

Cette démarche de pilotage de quatre ans se cale sur le mandat de l'équipe présidence, permet de fixer des jalons : les cibles de ce PAP sont portées en vert sur les graphes.

** Le Plan Stratégique 2030 a été élaboré durant le mandat 2020-2024. Il est disponible sur l'intranet de Grenoble INP - UGA. Il définit les axes stratégiques suivants :*

- *Relever, par nos formations et recherches, les nouveaux défis économiques, environnementaux et sociétaux*
- *Amplifier notre posture internationale et interculturelle*
- *Bâtir notre nouvelle identité d'Institut d'ingénierie et de management*
- *Agir en communauté responsable, épanouissante et inspirante*

Evolution des indicateurs

2020-24

PAP

- Indicateurs de performance
- Indicateurs du projet stratégique

Démarche amélioration continue

- Indicateurs amélioration continue



2025-26

PAP

- Indicateurs de performance (réduit)

Démarche Objectives and Key Results - OKR

- Indicateurs du projet stratégique
(à valider au de juin 2025)

Démarche amélioration continue

- Indicateurs amélioration continue



2026-28

PAP

- Indicateurs de performance (réduit)
- Indicateurs amélioration continue

Démarche Objectives and Key Results - OKR

- Indicateurs du projet stratégique

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) dispose de 34 indicateurs de performance .

31 indicateurs de pilotage permettent d'éclairer ceux de performance.

- **La collecte des données sur la mise à jour s'opère auprès des services de Grenoble INP - UGA et de ses écoles.**
- **Le suivi des données se fait sur cinq années (2020->2024) ou (2020/2021 -> 2024/2025)**

L 'année 2024 se base sur :

- les données financières sur l'année civile 2024,
 - les données RH (avec un instantané au 31/12/2024),
 - les données de la formation de l'année pédagogique 2024/2025,
 - les données post-formation des diplômés promo 2024, 2023 et 2022 (à 6 mois, 18 et 30 mois pour l'enquête insertion de la CGE).
- **Une analyse de l'évolution de l'indicateur (sur sa cible) est faite par les VP de l'équipe présidence.**
 - **Pour chaque indicateur une tendance est associée sur son évolution par les pictogrammes :**



Cible atteinte
ou dépassée



Tendance en
amélioration



Tendance
stable,
modérée



Vigilance, agir
en
conséquence

Tendance des indicateurs de performances par thématiques

Formation

- 1.1.1 Etudiants, diplômés
- 1.1.2 Diversité
- 1.1.3 Etudiantes
- 1.1.4 IngéPLUS
- 1.1.5 Insertion
- 1.1.6 Doctorants
- 1.1.7 Satisfaction formation
- 1.4.2 Partenariats

Vie Etudiante

- 1.2.1 Spécificités
- 1.2.2 Initiatives

Inter-national

- 1.5.1 Internationaux
- 1.5.2 Mobilités
- 1.5.3 Partenariats
- 1.5.4 Formations

Recherche

- 1.3.1 Soutien Etab
- 1.3.2 Gros Equip
- 1.3.3 ERC,IUF
- 1.3.4 Lab intern
- 1.3.5 Accueil invités
- 1.3.6 Publications

Innovation

- 1.4.1 Startups
- 1.4.2 Partenariats
- 1.4.3 Entrepreneuriats
- 1.4.4 Actions Ecoles

Ressources Humaines

- 2.1.1 Réussite H/F
- 2.1.2 handicap
- 2.1.3 Formation
- 2.1.4 Satisfaction
- 2.1.5 Mixité Instances

Finances

- 2.2.1 Ratio Dizambourg
- 2.2.2 FDR
- 2.2.3 Trésorerie

Organisation Gouvernance

- 2.3.1 marchés DDRS
- 2.3.2 BEGES



Cible atteinte
ou dépassée



Tendance en
amélioration



Tendance
stable,
modérée



Vigilance,
agir en
conséquence

Axe 1

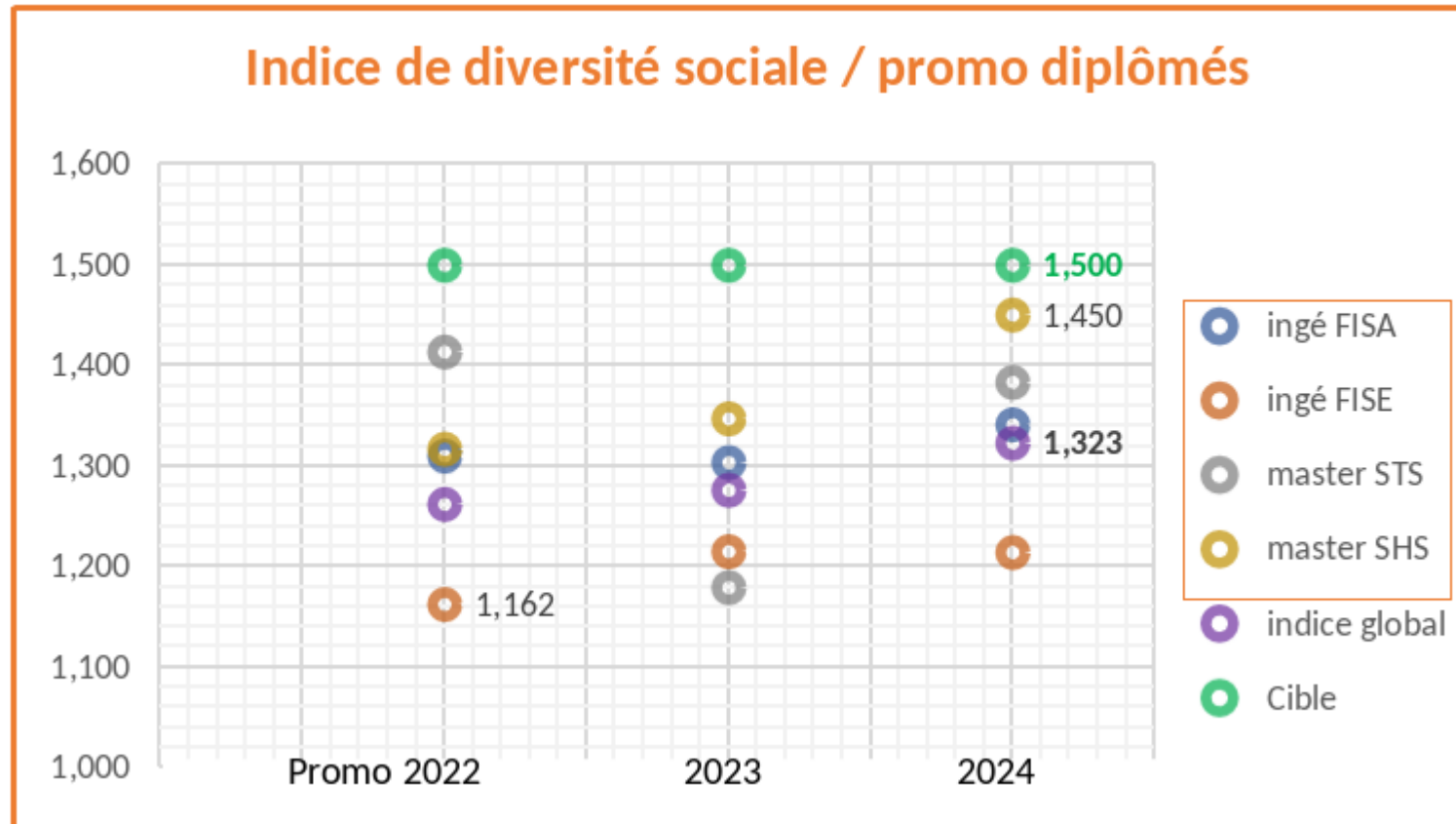
Intégrer, de manière synergique, Formation, Recherche et Innovation pour un plein impact de l'Établissement, en lien avec nos partenariats nationaux et internationaux

AXE1 - Formation

1.1.2 Indicateur de diversité sociale des diplômés



Cet indicateur est calculé sur la base de l'indice de Shannon à partir de la catégorie socio-professionnelle des parents sur les six grandes classes



Source : Apogée

1.1.2 Indicateur de diversité sociale des diplômés

Cible : indice de 1,5 (toutes formations confondues)

Commentaires : Plus l'indice est élevé, meilleur sera la diversité sociale

Analyse sur l'évolution de l'indicateur :

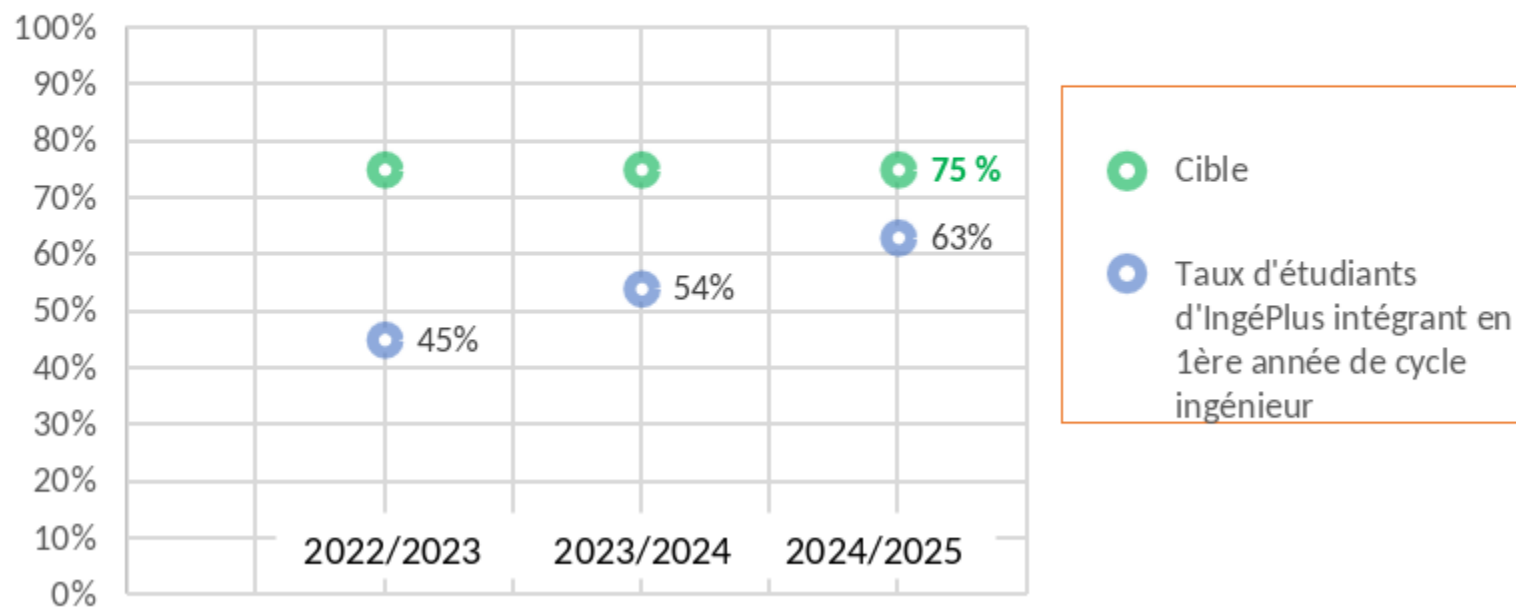
Diversité sociale en augmentation (tendance à confirmer dans les prochaines années).
Sans surprise, diversité sociale déterminée essentiellement par les masters, notamment SHS (Grenoble IAE – INP, UGA) et les formations par apprentissage.

1.1.4 Taux d'étudiants d'IngéPLUS intégrant une école d'ingénieur



Cet indicateur est calculé sur la base du nb total d'étudiants accompagnés par IngéPLUS intégrant une école d'ingénieur **année N** / (Nombre total d'étudiants en poursuite d'études post BTS **Année N-1**).

Taux d'étudiants d'IngéPLUS intégrant une école d'ingénieur



Source : DREFE

1.1.4 Taux d'étudiants d'IngéPLUS intégrant une école d'ingénieur

Cible : 75 % des étudiants accompagnés en Licence + ATS + BUT intégrant une école d'ingénieurs

Commentaires :

Analyse sur l'évolution de l'indicateur:

Bonne progression, cible qui devrait bientôt être atteinte.

Pour mémo sur 2022/2023

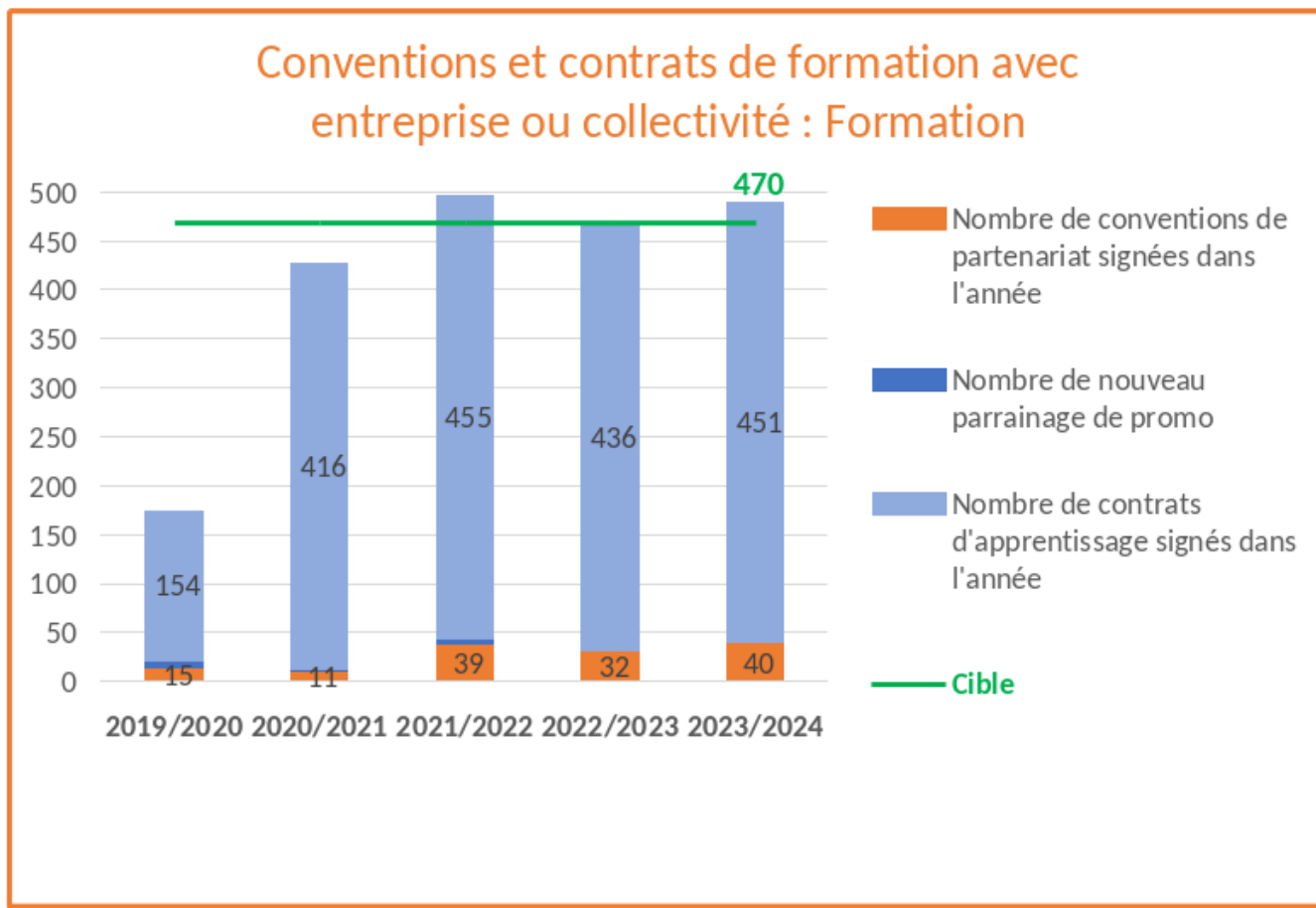
Les étudiants participant au programme IngéPlus sont au nombre de 492 en 2021, ce chiffre continue à progresser. Les 1er promotions ne seront intégrées qu'à partir de 2023 dans nos écoles, nous n'avons donc à ce jour qu'un point de départ initial qui est de 54%.

1.4.2 Nombre de conventions et contrats avec entreprises ou collectivités

Périmètre

Nouveaux contrats d'apprentissage, convention de partenariat et de parrainage

Nombre de conventions ou contrats signés : une même entreprise peut avoir signé plusieurs conventions ou contrats dans l'année.



2020 : intégration données Grenoble IAE – INP, UGA et Polytech Grenoble – INP, UGA

Source : DREFE – Espace carrière

1.4.2 Nombre de conventions et contrats avec entreprises ou collectivités

Cible 2024

Formation : 470 conventions et contrats

Commentaires :

Analyse sur l'évolution de l'indicateur :

Le nombre de conventions de partenariat est globalement stable, tout comme le nombre de contrats d'apprentissage signés. La cible est à nouveau dépassée, elle peut-être revue à la hausse.

Pour mémo sur l'année 2022

Concernant les contrats avec les entreprises, l'activité est, en volume, de l'ordre de grandeur de 2021, confirmant la récupération post-COVID. En particulier, les contrats de recherche en gestion Grenoble INP - UGA avec entreprises sont en croissance continue. A ce stade, la cible 2024 paraît toutefois (trop) ambitieuse étant donné (i) le contexte économique post-COVID et (ii) la forte mobilisation des personnels de recherche dans les contrats PEPR notamment.

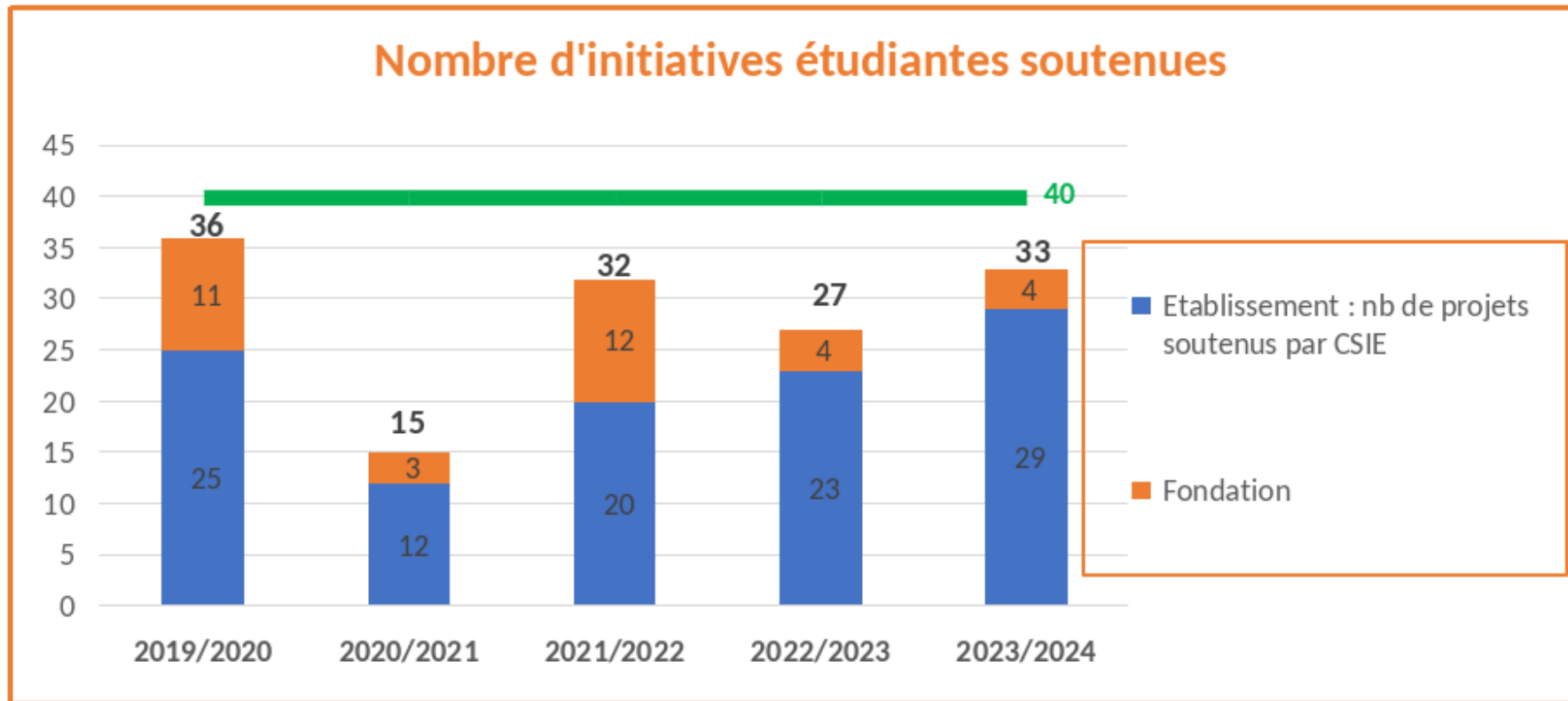
Concernant les étudiants, le nombre de contrats d'apprentissage continue de croître, conformément à la stratégie des écoles

AXE1 - Vie etudiante

1.2.2 Nombre d'initiatives étudiantes soutenues

Périmètre :

- Projets soutenus par Grenoble INP - UGA via le CSIE
- Associations étudiants Grenoble INP - UGA soutenues par la Fondation



Source : DREFE et Fondation

1.2.2 Nombre d'initiatives étudiantes soutenues

Cible : 40 initiatives

Commentaires :

Analyse sur l'évolution de l'indicateur :

L'augmentation du nombre d'initiatives soutenues se poursuit. La plateforme de soumission des projets est ouverte en continu et quatre commissions d'évaluation CSIE se tiennent par an. La communication des critères d'éligibilité est renforcée et la prise en compte de ces critères par les associations étudiantes engendre des projets de qualité améliorée. Les formations à destination des bureaux associatifs qui ciblent la gestion administrative et financière des associations aident à renforcer les compétences en construction budgétaire notamment.

Durant l'année 2023-24, 29 projets étudiants ont été soutenus sur 35 soumis.

Pour mémoire sur l'année 2022/2023

Le nombre d'initiatives soutenues est en augmentation. Le budget CSIE a été augmenté et le nombre de commission également afin de répondre aux demandes des associations étudiantes qui sont en augmentation. En parallèle l'accompagnement des associations étudiantes rattachées à l'établissement se renforce avec une démarche de conventionnement de plusieurs associations. Cela permettra de soutenir de manière adaptée nos associations les plus dynamiques.

La plateforme commune de dépôt des initiatives étudiantes est opérationnelle depuis avril et les premiers effets se font sentir. Cela devrait entraîner une augmentation du nombre de projets déposés.

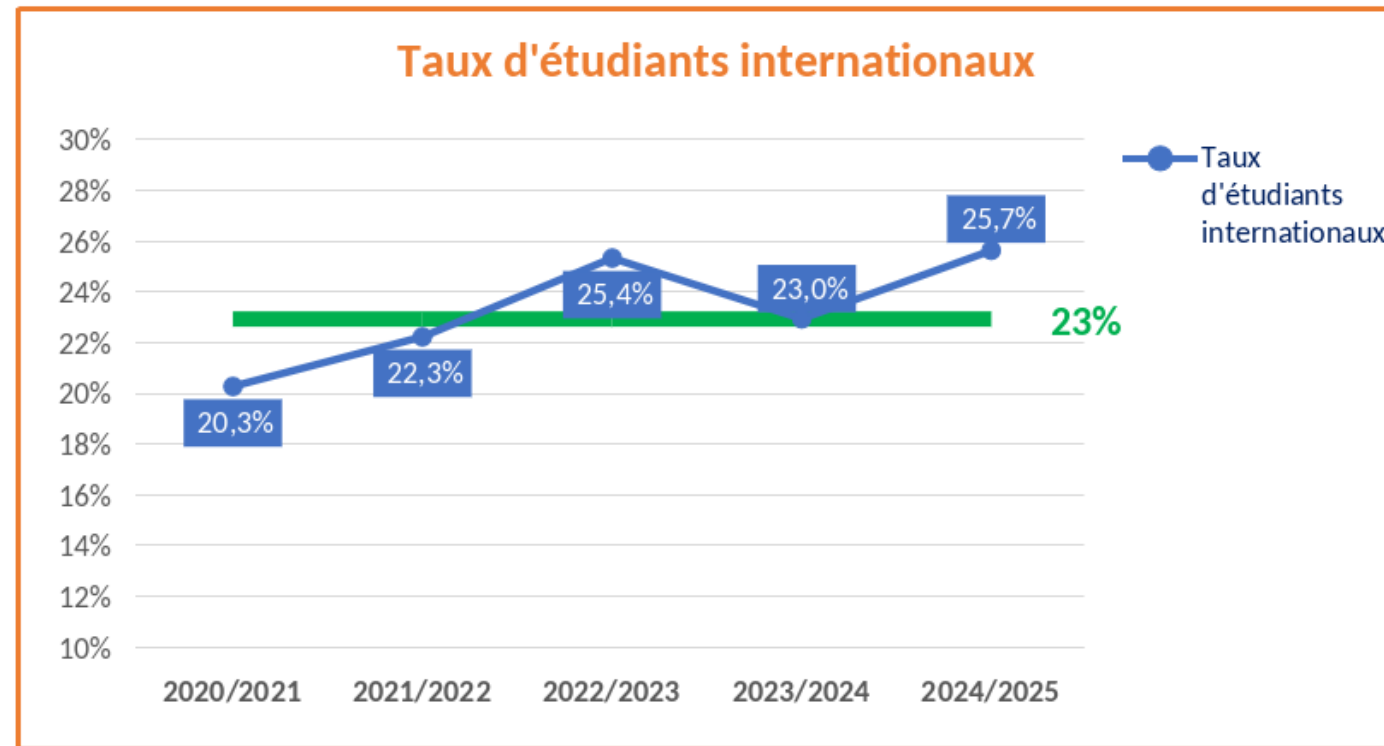
AXE1 - International

1.5.1 Taux d'étudiants internationaux inscrits dans nos formations



Périmètre

- étudiants étrangers avec Bac étranger ou Bac français obtenu à l'étranger inscrits en formation diplômante (Licence, Master, ingénieur) – hors formation continue
- étudiants accueillis en échange académique non diplômant toutes formations (hors Summer school)
- étudiants MBA et DBA de Grenoble IAE – INP, UGA sur site à l'étranger



Données Grenoble IAE – INP, UGA et Polytech Grenoble – INP, UGA intégrées en 2020/2021 Source : Apogée

1.5.1 Taux d'étudiants internationaux inscrits dans nos formations

Cible : 23 % d'étudiants internationaux

Commentaires :

Analyse sur l'évolution de l'indicateur :

La cible de 23% est une nouvelle fois dépassée cette année, confirmant la dynamique de progression. Une certaine stabilité se dessine autour de 23-25% témoignant de la solidité des efforts engagés.

Pour mémo sur les années jusqu'en 2023/2024

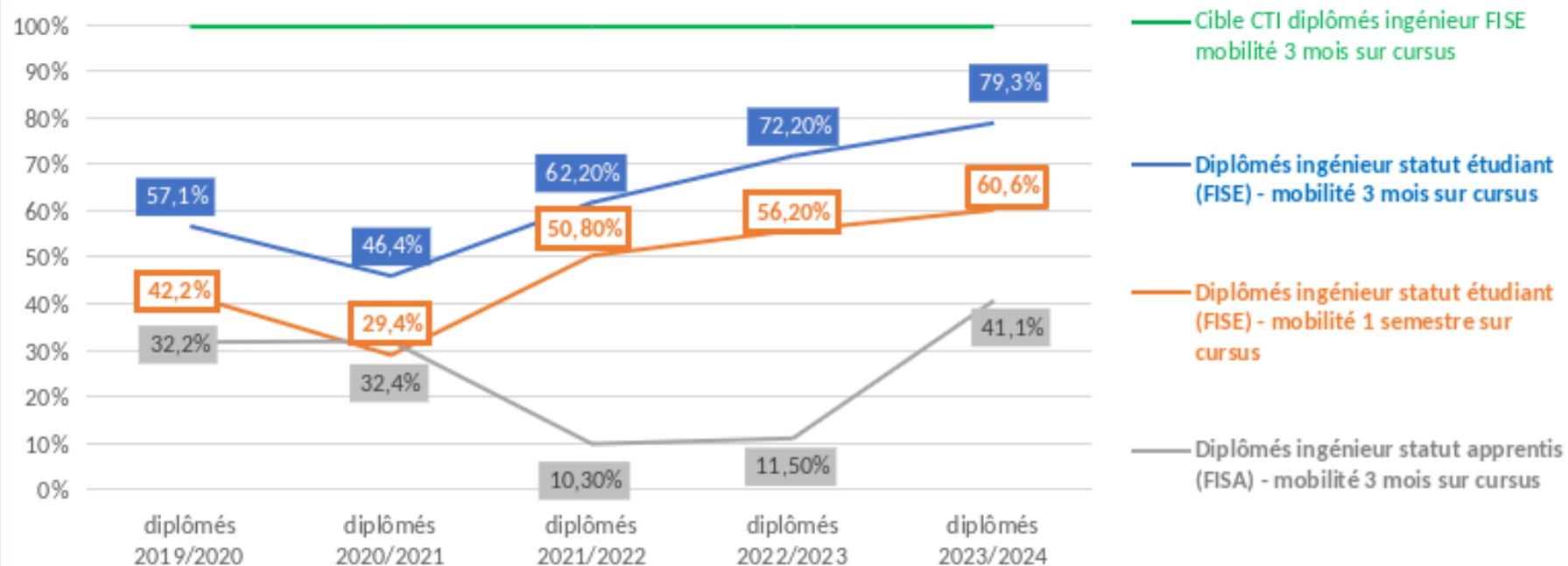
On revient au pourcentage avant covid qui est très supérieur à la moyenne des écoles d'ingénieurs (13-15%). Notre volonté d'atteindre le pourcentage de 23% que nous avions avant le covid a donné lieu à un effort collectif important de la part des services centraux des relations internationales et des écoles, qui a porté ses fruits et explique l'excellent résultat de 25%.

1.5.2 Taux de diplômés avec une mobilité sortante qualifiée selon la cible

Périmètre

- *Diplômés ingénieurs : durée de mobilité académique (échange ou double-diplôme) ou en stage à l'étranger cumulée sur leur cursus au sein de l'établissement*

Taux de diplômés avec mobilité sortante (académique, double-diplôme ou stage)



Polytech Grenoble – INP, UGA
intégré pour les diplômés
2019/2020

Source : Enquête CTI, E-stage, Apogée

1.5.2 Taux de diplômés avec une mobilité sortante qualifiée selon la cible

Cible diplômés : 100% des diplômés ingénieur en FISE ont eu une mobilité à l'international d'au moins 3 mois au cours de leur cursus

Commentaires :

Analyse sur l'évolution de l'indicateur:

La progression de la mobilité sortante se poursuit pour les FISE et FISA. On note une forte augmentation de la mobilité chez les FISA, en grande partie grâce aux mobilités effectuées au sein des entreprises.

Pour mémoire jusqu'en 2022/2023

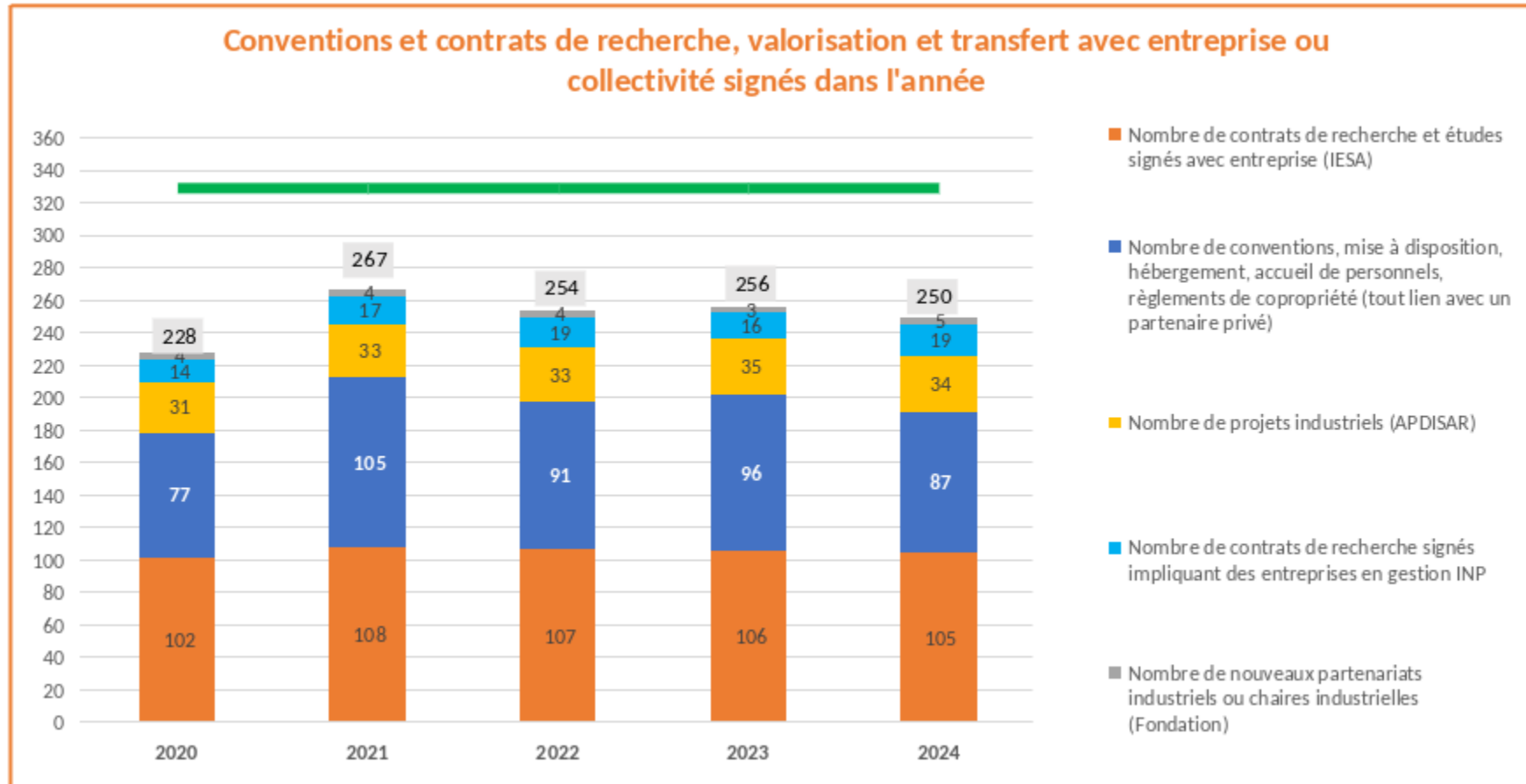
Depuis la rentrée 2022, la mobilité des élèves ingénieurs devient obligatoire pour une période de 6 mois. Ceci explique la forte augmentation des mobilités FISE. Nous restons vigilants sur la mobilité FISA qui semble être en baisse mais nous manquons de données.

AXE1 - Innovation

1.4.2 Nombre de conventions et contrats avec entreprises ou collectivités

Précision :

Nombre de conventions ou contrats signés : une même entreprise peut avoir signé plusieurs conventions ou contrats dans l'année.



Source : DRIVE

1.4.2 Nombre de conventions et contrats avec entreprises ou collectivités

Cible : Recherche et valorisation : 330 conventions et contrats

Commentaires :

Analyse sur l'évolution de l'indicateur :

Analyse donnée 2024 : Stabilité de l'activité avec les entreprises à 250 avec probablement un report de 2020 à 2021 lié au Covid. Pas encore d'impact du PUI Grenoble Alpes ; la cible est trop ambitieuse sauf réussite d'actions nouvelles conduites dans le cadre du PUI et impact rapide.

Pour mémo jusqu'en 2023

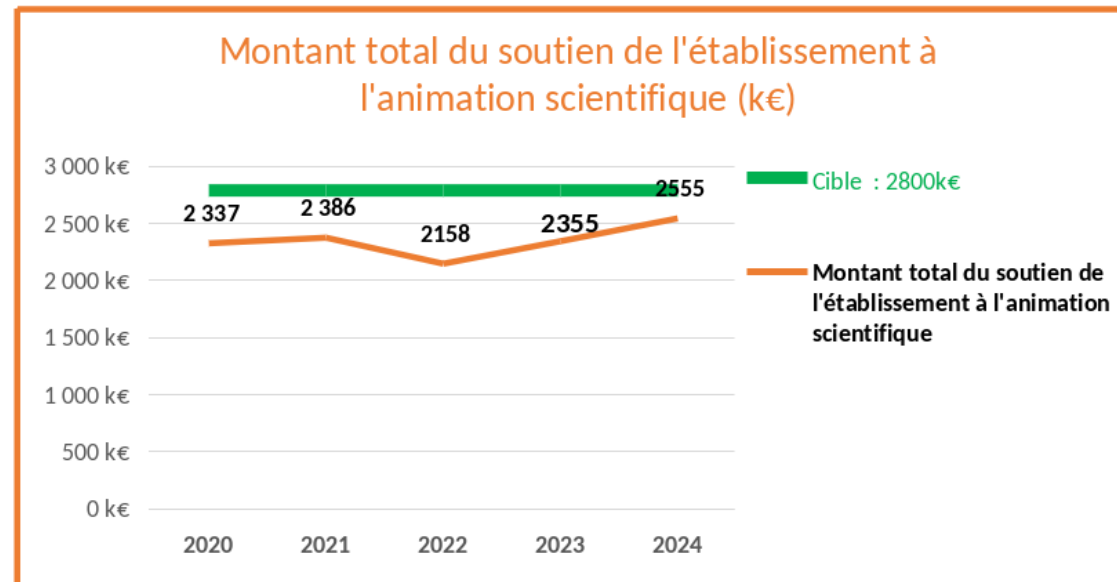
Nbre très légèrement en dessous de la moyenne (2020-2022). Cible trop ambitieuse.

AXE1 - Recherche

1.3.1 Montant total du soutien de l'établissement à l'animation scientifique

Périmètre

- Montant exécuté en droits constatés issu de SIFAC - Soutien hors frais d'infrastructure et hors coût d'activité
- Comprend :
 - 1) OPERATIONS SCIENTIFIQUES/Dynamique scientifique (Appel à projets Equipements scientifiques, Appels à projets de site, Financement de manifestations scientifiques)
 - 2) Animation scientifique (Soutien aux unités de recherche, Soutien aux structures d'animation scientifique, Fédérations, UMS, groupements..., Soutien aux unités de recherche, Cotisations Recherche)
 - 3) International (Campagnes enseignants chercheurs invités, Soutien aux Unités Mixtes Internationales (UMI) et Laboratoires internationaux Associés (LIA))
 - 4) Stratégie de valorisation (Pilotage stratégique du portefeuille de Propriété Industrielle, Soutien aux porteurs de projets de valorisation)



Source : DRIVE

1.3.1 Montant total du soutien de l'établissement à l'animation scientifique

Cible : 2 800 k€

Cible 2025 : 2 000 k€ cible revue à la baisse en raison du déficit budgétaire de l'établissement.

Cible 2026 : 1 800 k€ cible raisonnable vue l'absence de fond de roulement pour mener à bien la politique d'investissement « Appel à équipements »

Commentaires :

Analyse sur l'évolution de l'indicateur :

L'augmentation est due à des retours de propriété intellectuelle malgré une réussite à des projets ANR 2024.

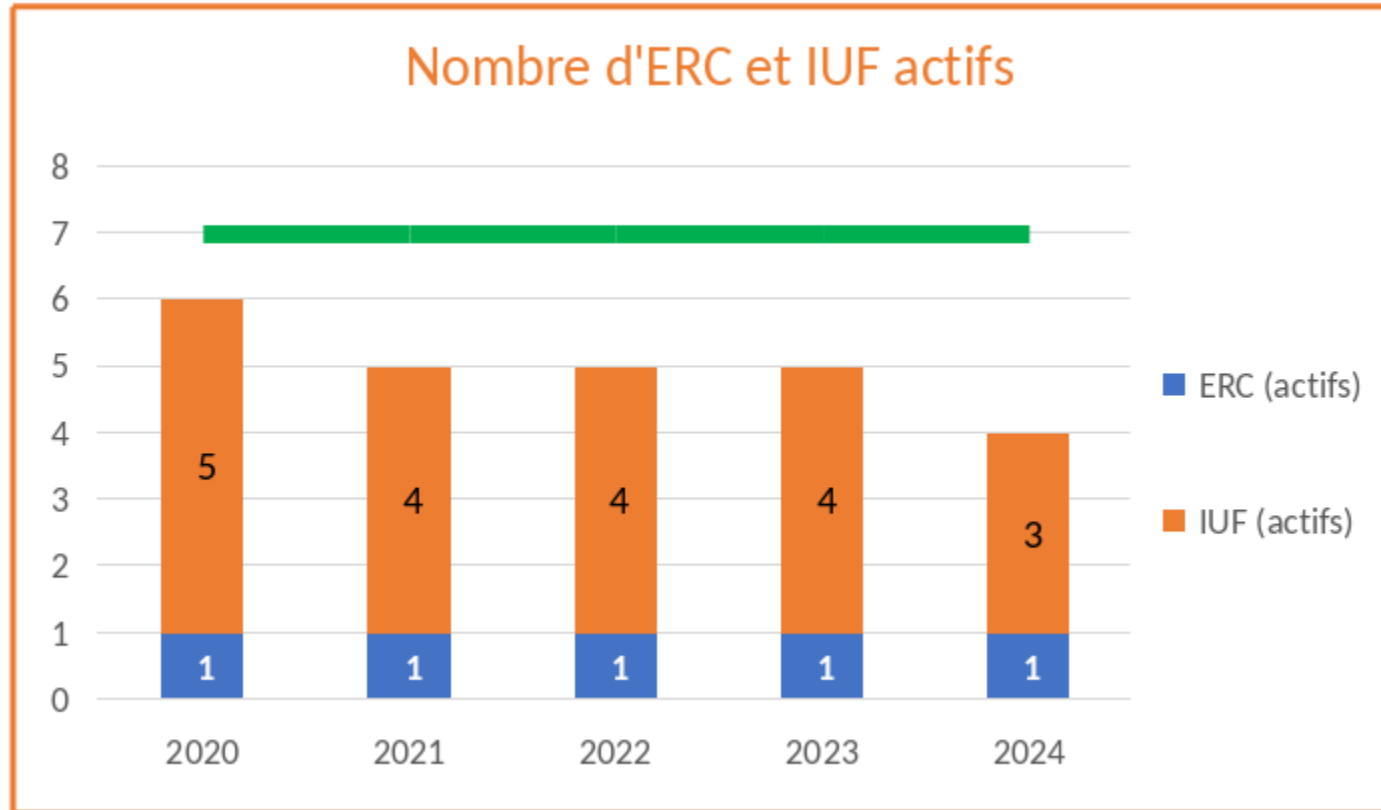
Pour mémo sur les années jusqu'en 2023

Intégration de nouveaux laboratoires et personnels associés (CERAG) et mise en place de la LPPR.

En 2023, retour au niveau de 2021. L'année 2022 est un « accident » dû à divers empêchements pour dépenser les crédits.

A noter qu'un poste important est l'appel à projet équipements scientifiques, pour un montant de 1M€.

1.3.3 Nombre d'ERC, IUF en cours



Source : DRIVE-CAPSO

1.3.3 Nombre d'ERC, IUF en cours

Cible : 5 ERC et IUF actifs

Cible 2024 : 7 ERC et IUF actifs

Commentaires :

rester constant en tenant compte de l'arrivée Grenoble IAE – INP, UGA et Polytech Grenoble – INP, UGA
encourager les ERC à travers le travail de communication et formation de l'Unité de Service Ingénierie de Projet

Analyse sur l'évolution de l'indicateur:

Les actions d'accompagnement seront renforcées par l'unité de service Ingénierie de projets afin d'augmenter le nombre d'IUF.

Les possibilités d'accompagnement supplémentaires sont réduites du fait des difficultés budgétaires de l'établissement.

Mémo jusqu'en 2022

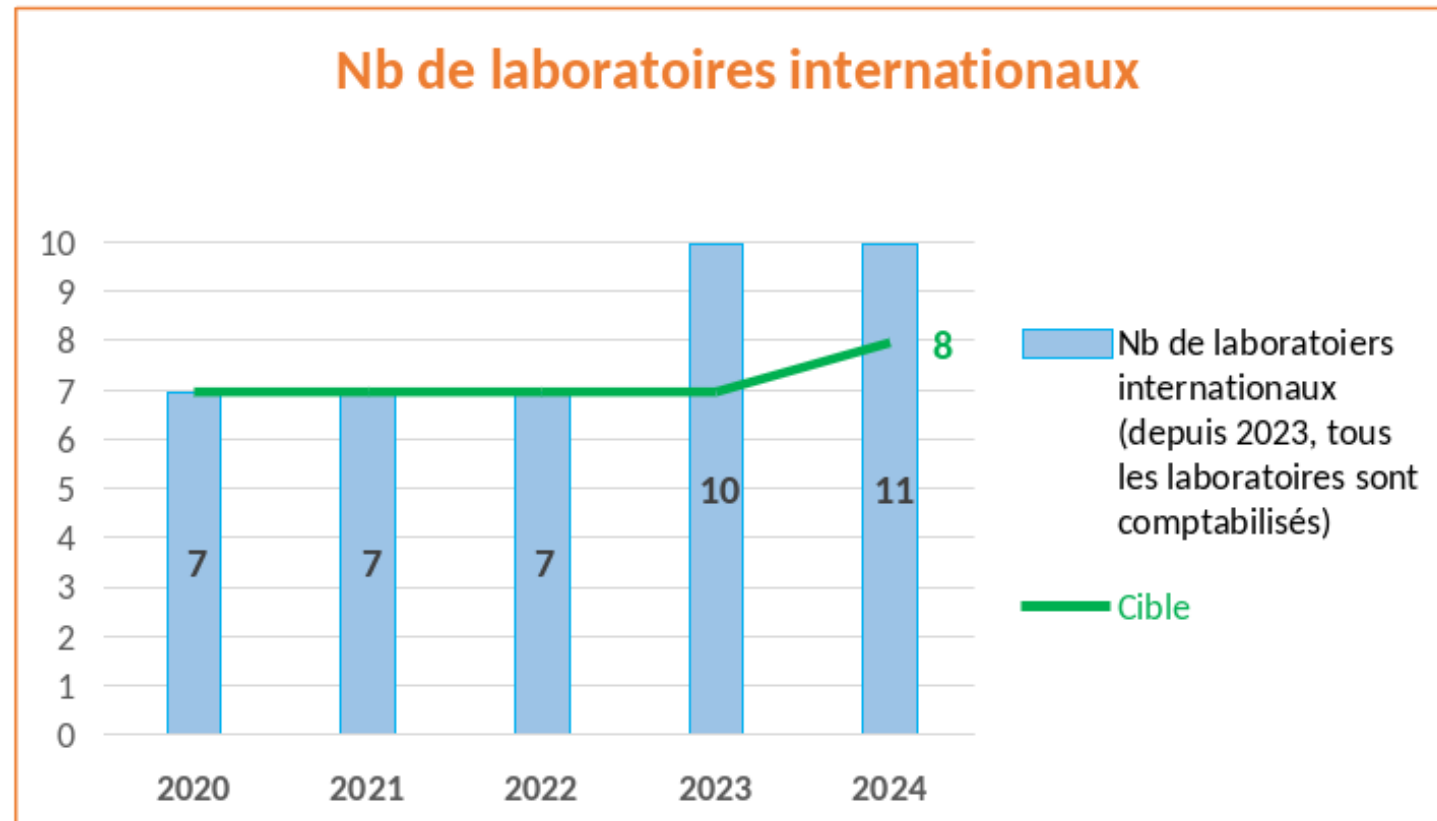
Les IUF et ERC ne semblent pas revenir au niveau de 2018.

Les actions d'accompagnement et de communication sont à relancer car on sait que cela porte ses fruits.

Concernant les IUF, pas de dispositif d'incitation actuellement contrairement aux ERC pour lesquels la cellule Fostering existe.

1.3.4 Nombre de laboratoires internationaux

Périmètre : totalité des laboratoires internationaux (depuis 2023)



Source : DRIVE

1.3.4 Nombre de laboratoires internationaux

Cible 2026 : 10

Cible 2024 concerne tous les laboratoires internationaux : 8 laboratoires internationaux

Commentaires : ces laboratoires sont parfois créés pour des durées limitées. La cible est de maintenir un nombre de laboratoires actifs.

Analyse sur l'évolution de l'indicateur :

L'indicateur initial en baisse vu les laboratoires en Afrique qui s'arrêtent, donner davantage de lumière à l'ensemble des laboratoires internationaux et pas seulement avec les pays en voie de développement.

En 2024, un travail conséquent de recensement a été fait pour actualiser l'indicateur peu fiable.

Pour mémo sur les années jusqu'en 2022

L'information n'a pas été actualisée ; un travail sera mené l'année prochaine auprès des laboratoires.

Difficulté à maintenir la donnée car certains laboratoires internationaux sont des projets temporaires et l'information n'est pas toujours communiquée.

Axe 2

**Simplifier les processus et accompagner les
carrières pour l'épanouissement des personnels et
un fonctionnement optimal de l'établissement**

AXE2 - Ressources humaines

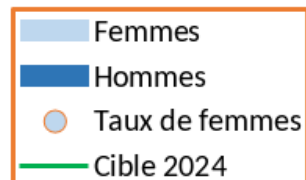
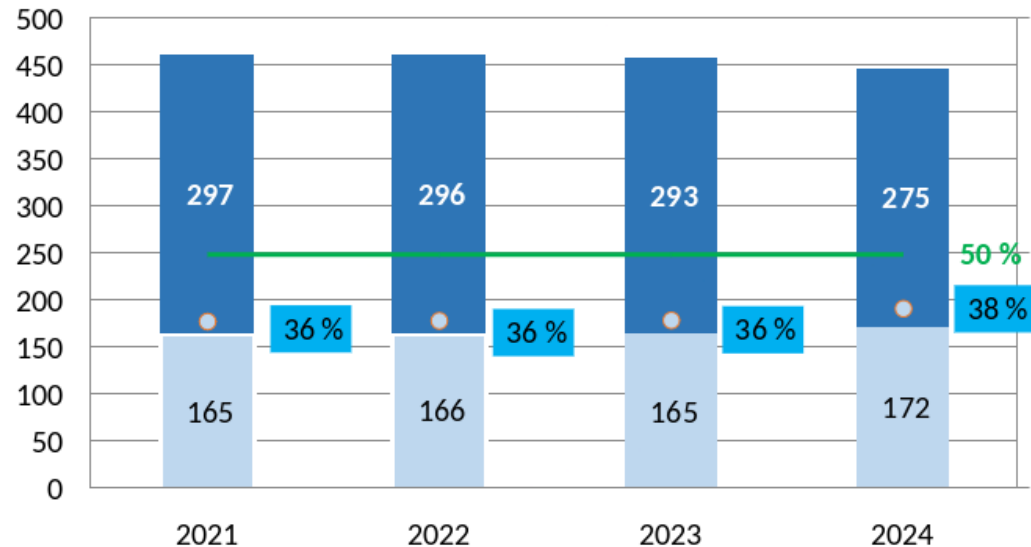
2.1.5 Mixité H/F dans le pilotage de l'établissement et de ses composantes (direction et instances)



Périmètre :

Equipe présidence, directeurs des écoles, 3 conseils centraux (CA, CS, CEVU), conseils des écoles

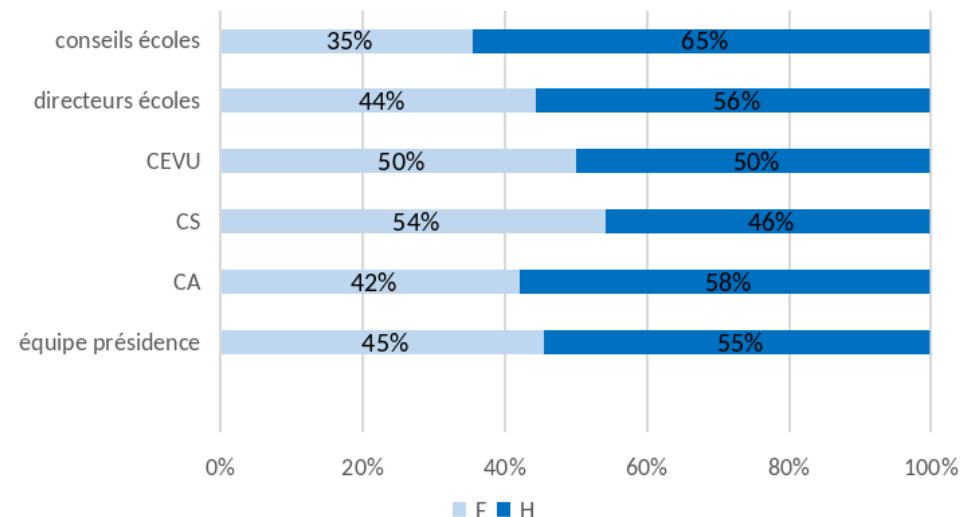
Mixité dans le pilotage de l'établissement et de ses composantes



Source : DGS

Cible : 50 % de femmes / 50 % d'hommes

Mixité H/F dans le pilotage établissement et ses composantes (direction et instances) sur 2024



2.1.5 Mixité H/F dans le pilotage de l'établissement et de ses composantes (direction et instances)

Cible : 50 % de femmes et 50 % d'hommes

Commentaires : cible ne pourra pas être atteinte avant le renouvellement des conseils d'école
Certains renouvellements partiels peuvent modifier légèrement la valeur.
Les étudiants ont un renouvellement tous les deux ans.

Analyse sur évolution indicateur

Cet indicateur est stable. Petite hausse sur 2024. Une marge de progression est encore possible dans les conseils des écoles.

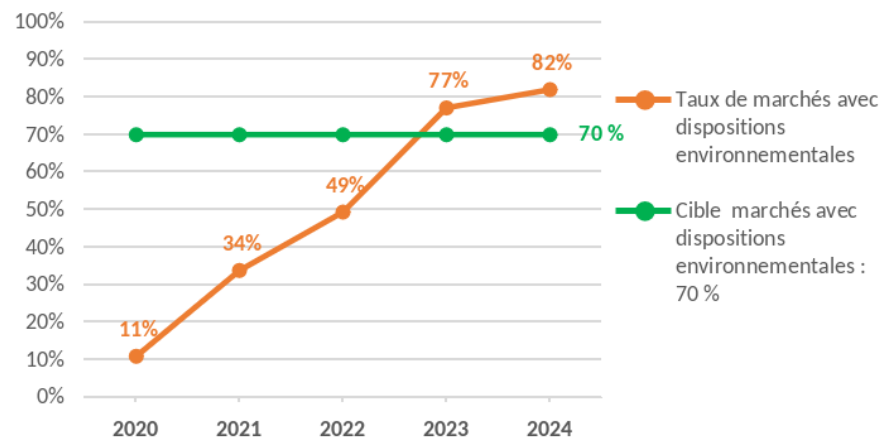
Pour mémoire en 2023

Pas d'évolution majeure sauf remplacements au cas par cas au fil des départs. Le renouvellement des conseils fin 2023 sera l'occasion de modifier les équilibres actuels

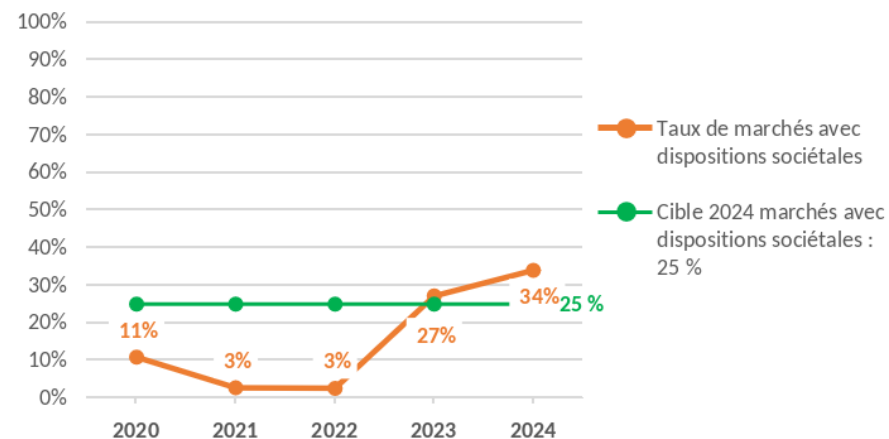
AXE2 - Organisation-Gouvernance

2.3.1 Taux de marchés avec disposition sociale, environnementale, PME

Taux de marchés avec disposition environnementale

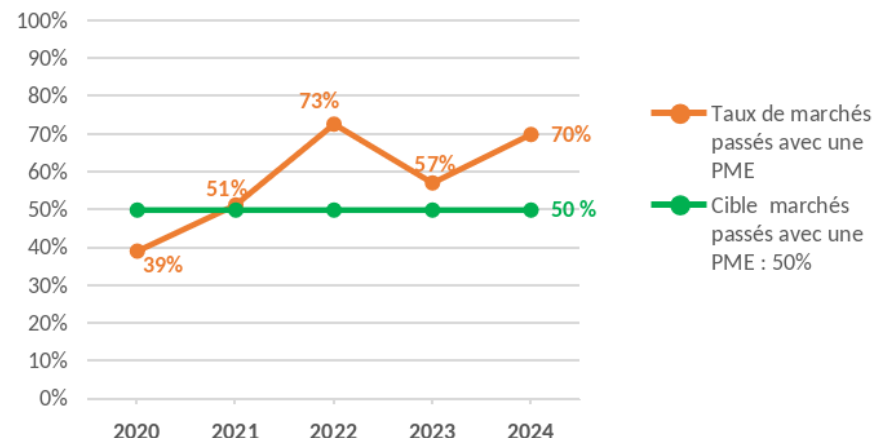


Taux de marchés avec disposition sociétales



Source : DAFA

Taux de marchés passés avec une PME



A partir de 2022 : Taux de marchés avec dispositions environnementales et dispositions environnementales sur des considérations de clauses et/ou critères

Sur 2024 le taux total prend en compte les travaux.

2.3.1 Taux de marchés avec disposition sociale, environnementale, PME

Cible : Dispositions sociétales : 25 % Dispositions environnementales : 70 % ; Marché passé avec une PME : 50 %

Commentaires : L'exigence nationale du PNAD 2025 ne sera pas atteinte (100% dispositions environnementales)
En 2022 une clause Développement durable a été ajoutée dans le clausier du CCAG FCS cela a gonflé le chiffre pour les dispositions environnementales. Une convention avec le PLIE est en réflexion pour faciliter l'insertion des considérations sociales.

Analyse sur évolution de l'indicateur :

Les marchés travaux sont pris en compte dans le pourcentage global.

Ils participent à l'évolution favorable du taux de marchés comprenant des dispositions sociales ainsi que celui de marché passé avec les PME.

Sur les dispositions environnementales, seuls les marchés de fournitures et services sont inclus.

Pour mémo sur les années jusqu'en 2022

La cible sur les PME est largement dépassée. Elle sera à redéfinir sur 2023.

On observe une très bonne progression sur les marchés avec dispositions environnementales.

Les marchés avec dispositions sociétales ne sont pas en nombre suffisant.

Des actions sont en cours pour corriger ce problème (voir le commentaire sur 2022).

Rapport annuel de performance 2024

Examiné en commission permanente du 27 février 2025

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve le rapport annuel de performance 2024.

c. Construction du nouveau modèle économique et financier d'établissement (MEFE)

Objectifs

- **Qu'est-ce qu'un modèle économique et financier ?**
 - Un cadre ancré dans les activités de notre établissement : formation, recherche, innovation...
 - ... qui permet de comprendre d'où viennent les revenus et où vont les dépenses et investissements
 - C'est donc l'architecture financière de l'établissement
- **A quoi sert-il ?**
 - Donner de la visibilité sur les finances de l'établissement
 - Connaissance des coûts et des recettes
 - Répartition des moyens
 - Déclinaison possible à plusieurs échelles : composante, filière, parcours, etc.
 - Cas des projets : imputer aux projets les coûts afférents afin qu'ils s'autofinancent "réellement"
 - Piloter financièrement l'établissement, refléter des choix stratégiques et politiques
 - Analyse des besoins et des moyens
 - Projection des flux (CAF, résultat) et mise en place d'une politique financière pluriannuelle
 - Anticipation et gestion des risques, e.g. impact d'une hausse des fluides, surcharge de travail
 - Définir un cadrage budgétaire interne
 - Structuration financière de l'établissement
 - Relations établissement-composantes

- **Un modèle à bout de souffle**
 - Sur le plan RH
 - Surcharge de travail ressentie par de nombreux collègues
 - Sur le plan financier
 - Suite d'exercices déficitaires (2023, 2024, 2025...) et une insuffisance chronique d'autofinancement
 - Un fonds de roulement très bas qui obère les capacités d'investissement
- **Un besoin de mise à niveau**
 - Le modèle actuel date de 2016-2017
 - Problème de paramétrage suite au changement de périmètre de l'établissement
 - Nécessité d'ajouter des facteurs : inflation, évolution de la masse salariale
 - Peu de visibilité sur la situation financière actuelle et projetée
 - Difficulté à mesurer les coûts de formation et de recherche, présents et futurs
 - Faible optimisation des ressources
 - De la réaction plus que de l'action
 - Prudence sur les moyens à engager dans le cadre du CRE
 - Mesures de freinage d'urgence des dépenses en 2023, 2024, etc.
 - Des dotations peu lisibles
 - Plus de modèle ministériel, reconduction quasi-mécanique des masses budgétaires
 - Une composante incitative qui ne l'est pas réellement

- Cartographie des flux financiers de l'établissement et notamment des besoins de financement de chaque composante

Cartographie des activités de Grenoble INP UGA

	Formation ESISAR	Formation ENSIMAG	Formation ENSEEE	Formation PHELMA	Formation GI	Formation PAGORA	Formation PREPA	Formation POLYTECH	Formation IAE	Formation DFP	Formation Total
Nbre D'EC	27	69	81	100	29	16	15	65	62		463
Nombre d'étudiants	485	1 049	1 234	1 429	586	191	285	849	1 542		7 650
Potentiel CC											
H/E théorique	26,2	24,5	25,0	25,0	24,5	32,0	28,0	26,0	26,4		
H/E Réel	21,8	21,2	27,1	25,8	26,8	33,7	35,4	NC	27,0		
Recettes	4 352 504	7 873 620	9 354 101	12 045 007	4 894 580	1 651 739	2 150 819	1 458 266	3 376 233	1 417 085	48 573 954
Droits d'inscription	179 286	661 840	829 955	897 469	354 980	76 947	473 524	320 003	271 964		4 065 968
Formation continue	445 414	966 426	443 780	564 392	564 392	70 000	0	666 104	2 575 040	938 009	7 153 673
Recettes d'apprentissage	190 735	476 046	206 349	257 839	95 435	298 604	21 396	284 127	196 378		2 026 909
Autres ressources propres	326 816	243 222	84 120	162 962	215 222	7 399	4 027	37 078	57 827		1 138 673
Ressources propres contrats	57 136	1 820	362 342	464 286	483 644	3 882	3 202	23 514	6 903		
SCSP	3 153 117	5 524 266	7 427 555	9 777 943	3 180 907	1 194 907	1 648 670	127 440	268 121	479 076	32 782 002
Dépenses	4 675 023	7 116 094	10 053 127	12 493 174	4 780 306	2 727 404	2 255 890	7 932 032	9 947 831	847 131	62 828 012
Rémunérations EC	1 717 848	3 924 999	5 039 502	6 598 031	2 009 640	965 632	1 202 380	4 707 870	4 593 943	37 988	30 797 833
Heures complémentaires	262 057	602 560	991 627	711 287	513 433	46 099	195 814	19 767	92 396	119 546	3 554 586
Rémunérations BIATSS	1 256 390	1 473 037	2 187 019	2 751 909	1 099 473	118 169	419 018	1 442 495	2 096 027	451 395	13 294 932
Autres rémunérations											0
dépenses de patrimoine	657 922	653 564	962 240	1 702 353	373 951	364 844	167 315	422 164	477 836		5 782 189
dépenses contrats fonct et MS	62 792	1 500	290 362	216 076	428 732	3 882	23 139	22 402	7 472		1 056 357
Autres dépenses de fonctionnement	718 014	460 434	582 377	513 518	355 077	1 228 778	248 224	1 317 334	2 680 157	238 202	8 342 115
Besoin de financement résiduel	-322 519	757 526	-699 026	-448 167	114 274	-1 075 665	-105 071	-6 473 766	-6 571 598	569 954	-14 254 058
	93%	111%	93%	96%	102%	61%	95%	18%	34%	167%	

Note : ceci est un exemple basé sur l'exercice 2023, les flux financiers ne correspondent pas à la structure de l'établissement en 2025

- **Soutenabilité**
 - RH et Finances
- **Solidarité**
 - Financement d'un socle qui inclut
 - Nos missions de base (formation, recherche, innovation)
 - Une capacité à investir
 - Un budget QVT
 - La réalisation de la politique DD&RS de l'établissement
- **Incitation**
 - Budget propre en fonction des bénéfices dégagés
- **Pilotabilité**
 - Capacité à faire des choix politiques
 - Recherche / Formation (initiale, continue) / Innovation / International / Relations entreprises
 - Lancement de nouvelles formations
 - Engagement de projets d'ampleur

- **Approche analytique par la connaissance des coûts et des recettes**
(travail relancé au niveau du ministère et de France Universités début 2025)
 - Travail par enveloppes
 - Formation
 - Recherche
 - Déclinaison en sous-enveloppes
 - Patrimoine
 - Support (finances, RH, SI support, communication)
 - Soutien (scolarité, RE, RI, SI formation, cellule appui pédagogique)
 - Activités de formation
 - Activités de recherche
 - Vie étudiante
 - Affinage en grandes masses
 - Masse salariale (titulaire, vacations)
 - Fonctionnement
 - Investissement

- **Un travail collectif**

- Rôle central du directoire
 - Dans un premier temps, focus sur les formations au travers du budget des composantes
 - Dans un second temps, focus sur les laboratoires qui fonctionnent déjà par dotation (tutelles)
- Mise en forme des nombreuses données de l'établissement

- **Organisation**

- Lancement des réflexions en septembre 2024 dans le cadre du directoire plénier
- Séminaire de travail en janvier 2025 avec Bernard Dizambourg, ancien président d'université et consultant auprès de France Universités
- Travail en sous-groupes sur les données de l'établissement
- Construction et tests de grilles d'analyse
- Coordination chaque semaine

- **Modélisation des activités de l'établissement et des besoins**

[illegible]

Note : ceci est un exemple basé sur un extrait de document de travail

Etat d'avancement et perspectives

- **Point d'étape de la version actuelle du modèle (V1)**
 - Création d'une grille d'analyse par les composantes de formation, avant extension à la recherche
 - Test dans certains services et composantes
 - Mobilisation des données générées par l'établissement
 - Définition, calcul et financement du socle
 - Détermination des mécanismes et règles d'incitation
- **Étapes à venir**
 - Validation empirique de la V1 et ajustements
 - Implémentation dans le cadre des prochains dialogues stratégiques de gestion (DSG) pour préparer le budget 2026
 - Mise en place d'un contrat objectifs-moyens établissement-composantes
 - Objectif d'un passage à un modèle de dotation avec une partie affectée (socle) et une partie libre
- **Points d'attention**
 - Le modèle sera amené à évoluer jusqu'à aboutir à un résultat jugé satisfaisant
 - Il accompagnera au plan financier le plan de transformation de l'établissement
 - La transition entre ancien et nouveau modèle veillera à éviter des ruptures trop brutales

d. Projet de transformation – Point d’avancement

Pourquoi ce projet ?



Des dysfonctionnements au quotidien constatés par tous et toutes

Contexte

- Des conditions de travail pas toujours satisfaisantes
- Sujet porté par le mandat de l'administrateur général et inscrit dans la feuille de route de l'équipe présidence
- Impératif de retour à l'équilibre financier : la transformation devient nécessaire pour atteindre une « soutenabilité RH »

Ambitions

- Faciliter le travail des personnels en réduisant les dysfonctionnements
- Inscrire nos pratiques dans une démarche d'amélioration continue
- Clarifier l'ensemble des processus et le principe de subsidiarité entre composantes
- Avoir la satisfaction de pouvoir exécuter son travail dans les meilleures conditions possibles

Construire une organisation qui s'améliore en permanence



Projet pluriannuel

Plusieurs axes :

- **Axe 1** : décrire les principaux processus des grandes fonctions de l'établissement
- **Axe 2** : identifier les problèmes pouvant être traités à court et moyen termes (groupes de travail)
- **Axe 3** : mettre en place des systèmes de collecte d'informations
- **Axe 4** : accompagner le changement
- **Axe 5** : pérenniser les bonnes pratiques

Axe 1 : décrire les principaux processus des grandes fonctions de l'établissement



Description des principaux processus actuels



Définition des processus souhaitables (« cibles ») dans le contexte contraint qui est le nôtre



Élaboration d'un plan d'actions pour passer des uns aux autres, intégrant formation et mise en place de ressources

Comment allons-nous nous y prendre collectivement ?

- Accompagnement par un cabinet en 2025 (Eurogroup)
 - Travail sur 3 fonctions : **finances et comptabilité** (mars à mai) ; **scolarité** (mai à juillet) ; **systèmes d'information** (septembre à novembre)
 - Soutien à l'accompagnement au changement et à la communication
- Appel aux volontaires pour constituer les groupes de travail
 - **Représentativité** des services et composantes et hiérarchique
 - Membres d'un groupe de travail « processus » = **acteurs et actrices du processus** concerné
- Les autres grandes fonctions de l'établissement seront traitées de la même manière à partir de 2026, sans accompagnement externe

Axe 2 : identifier les problèmes pouvant être traités à court et moyen termes



Mise en place de groupes de travail « amélioration » (appui sur les réseaux métiers)



Ces GT traiteront prioritairement les fonctions non abordées en 2025 par les GT « processus »

Fonctionnement type :

- Chaque volontaire s'implique dans un groupe de travail pour une durée limitée (quelques réunions)
- Le groupe de travail aboutit à des propositions (améliorations ou simplifications)
- Les propositions sont instruites par les entités concernées (faisabilités réglementaire et technique)
- Les propositions instruites sont évaluées par les instances concernées pour être validées

Axe 3 : mettre en place des systèmes de collecte d'informations

- Recensement des pistes de simplification suggérées par les personnels
- Recensement des pistes d'amélioration suggérées par les personnels
- Permanence mensuelle pour évoquer des difficultés rencontrées

Modalités (en cours de mise en place) :

- Pistes d'amélioration ou de simplification : saisie en ligne ou par courriel
- Permanences en visioconférence :
 - Sur rendez-vous, les quatrièmes lundis de chaque mois, hors jours fériés et périodes d'interruption pédagogique
 - Ne se substituent pas à la voie hiérarchique ni aux instances dédiées existantes
- Instruction des demandes et plan d'actions
- Tableau de suivi des actions mis à jour régulièrement et communiqué

Axe 4 : accompagner le changement

→ La transformation est faite pour les personnels et avec les personnels

Une transformation réussie demande :

- Une organisation pilotée :
 - Une équipe projet
 - Un comité de projet (opérationnel)
 - Un comité de pilotage (décisionnel)
 - Un comité technique (directions de services d'établissement et directions administratives de composantes)
- Une co-construction des améliorations avec des groupes de travail GT « processus » et GT « amélioration »
- Une information régulière des parties prenantes avec un plan de communication pré-établi
 - qui inclut la communication du suivi des actions et des possibilités d'échanges
- Une réponse aux éventuels besoins d'évolutions ou de montées en compétences identifiés avec un plan de formation à construire
- Des outils à mettre en place si besoin
- Un ajustement permanent avec une évaluation des résultats

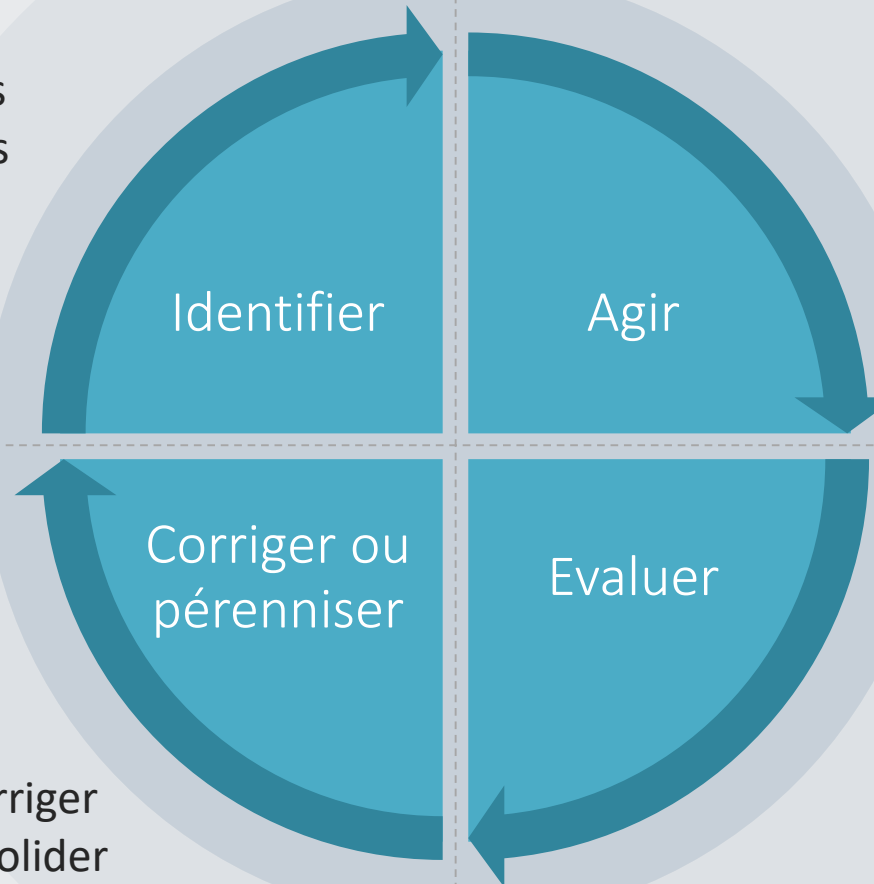
Axe 5 : pérenniser les solutions et les bonnes pratiques



L'amélioration demande un pilotage qui s'inscrit dans la durée

1. Repérer les dysfonctionnements
2. Proposer et choisir des solutions
3. Planifier la mise en œuvre des solutions

4. Mettre en œuvre les solutions
5. Mesurer l'avancement des actions



7. Si évaluation insatisfaisante : corriger
Si évaluation satisfaisante : consolider

6. Evaluer l'effet des actions mises en œuvre au moyen :
 - d'indicateurs d'efficacité
 - d'une enquête de satisfaction des personnels

Que fait-on en 2025 ? Macroplanning

Janvier 2025

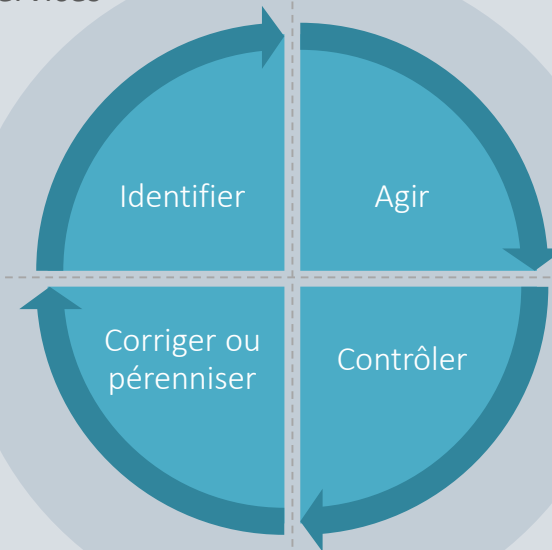
- 1^{er} comité de pilotage (23 janvier)
- Présentation du projet dans le « En ligne »
- Mise en place d'une permanence d'expression des difficultés (visio-conférence)

Février-mars 2025 :

- Mesure du niveau de satisfaction initial des personnels (1^{re} enquête)
- Présentation du projet au sein des composantes et des services d'établissement
- Constitution des groupes de travail
 - Pour les fonctions accompagnées par le cabinet Eurogroup
 - Pour les autres fonctions (améliorations à court et moyen termes)

Mars-avril 2025 :

- Démarrage des travaux d'accompagnement du cabinet Eurogroup
- Mise en place d'un système de recensement des propositions d'amélioration et de simplification
- Mise en place d'outils de suivi



Juillet-Sept 2025 :

- Ajustements
- Suite des actions

Juin-juillet 2025 : évaluation

- Satisfaction des personnels
- Avancement des actions
- Pertinence du dispositif global

Enquête de satisfaction : état des lieux initial (février 2025)

→ L'indicateur de performance du projet mesure la satisfaction des personnels

711 répondants sur 1849 (taux de réponse = 38,45 %)

5 questions. Conversion des réponses en notes sur 20

1. Je peux proposer des pistes d'amélioration $\Rightarrow$ 13,7
2. Mes propositions sont prises en compte $\Rightarrow$ 9,4
3. Je constate une amélioration dans mon travail $\Rightarrow$ 6,6
4. Je constate une simplification de certaines tâches dans mon travail $\Rightarrow$ 5,5
5. Je peux me former pour améliorer mes compétences $\Rightarrow$ 13,7

L'enquête sera reconduite en juin, puis tous les ans

Le projet s'inscrit dans une démarche globale

Pilotage par les processus

Définition des principaux processus cibles des fonctions support de Grenoble INP – UGA, des ressources et des compétences nécessaires pour les mettre en œuvre

2025

Finances
Scolarité
Système d'information

Accompagnement d'Eurogroup

2026

Fonction X

2027

Fonction Y

Amélioration continue et simplification

Mise en place de groupes de travail (actions d'amélioration à court et moyen termes)

Mise en place et suivi d'un système de recensement de pistes d'amélioration et de simplification

Mise en place d'une permanence mensuelle de remontées de difficultés (en visioconférence)

Mise en place ou activation de réseaux métiers (partage de bonnes pratiques, veille, ...)

Instruction des propositions, décisions qui en résultent et communication relative à ces décisions

Vérification de l'efficacité des actions : consolidation ou correction

Redéfinition des macroprocessus de l'établissement

Alignement des macroprocessus avec ceux des fonctions travaillées en 2025

Mise en cohérence des macroprocessus avec les instances de pilotage

Mise en cohérence avec la stratégie de l'établissement

Pilotage des macroprocessus : analyse des risques, mesure d'indicateurs, revues et audits internes

Amélioration : plans d'actions et suivi des plans d'actions (PDCA)

Principes de fonctionnement

- Nous **acceptons l'état des lieux** tel qu'il se présente (même s'il ne nous fait pas plaisir)
- Nous cherchons **des solutions** sans tabou, nous ne cherchons pas des coupables (pas de jugement)
- Nous visons des **solutions soutenables**
- Nous nous appuyons sur les **bonnes volontés**, en couvrant tous les niveaux hiérarchiques
- Nous demeurons à **l'écoute de toute proposition ou critique constructive** (une critique sans contre-proposition ne permet pas d'avancer)
- Nous recherchons des **solutions faciles** à mettre en œuvre pour des **gains rapides**
- **Nous testons des modèles** en nous accordant le **droit à l'erreur** et donc au changement
- Nous **acceptons l'imperfection et l'incomplétude** car elles nous permettent de **progresser plus vite**
- Nous **démarrons modestement**, puis nous déployons

Merci de votre attention. Vos questions et suggestions?



noelie.bouzon@grenoble-inp.fr

bernard.pineaux@grenoble-inp.fr

e. **Mise en actions du Conseil des transitions -
Point d'avancement**

Objectifs de l'année 2 (2024-25)

- Proposer des actions sur les 6 thématiques restantes
 - Achats
 - Coexistence des activités avec faune, flore, nature
 - Labellisation RSE
 - Patrimoine
 - Sensibilisation
 - Sobriété numérique
- Retravailler sur la définition des 8 actions qui ont fait débat au CA de juin 2024 + les 2 non présentées au CA
- Conseil et suivi des 22 actions votées en CA de juin 2024 sur les 7 thématiques
 - Evolution de la recherche sur les transitions
 - Gouvernance
 - Responsabilité sociale (aides sociales)
 - Politique de mobilité
 - Alimentation durable et responsable
 - Recyclage-réparation / Open source
 - Pédagogie
- Articulation avec le projet de décarbonation Act'Sup piloté par l'ADEME

Evolution de la recherche sur les transitions

Rappel des actions

- [A1] Renforcer les AAP internes à Grenoble INP - UGA ciblés sur les recherches à impact environnemental et sociétal fort : sur les thématiques Recyclage, Modèles économiques alternatifs, Décarbonation, Low tech, QVT, Ethique...
- [A2] Apporter un soutien aux enseignants-chercheurs qui souhaiteraient réorienter leurs thématiques de recherche vers un impact environnemental et sociétal positif.
- [A3] Intégrer l'aspect DD&RS dans les profils de poste pour les recrutements et dans les critères de promotion des enseignants-chercheurs et IATS.
- [A4] Etablir un contrat entre les laboratoires et la tutelle pour analyser les BEGES et assurer leur réduction progressive. Ne pas se limiter au BEGES si d'autres impacts majeurs.
- [A5] Renforcer la mutualisation des moyens de recherche en sensibilisant les personnels à des réflexes de partage responsable en interne.
- [A6] Donner les moyens aux laboratoires de mesurer les consommations électriques et les consommables afin de les réduire.
- [A8] Apporter de la flexibilité au niveau de la gestion financière afin que les laboratoires puissent installer des panneaux PV (en favorisant la provenance la plus éco-responsable possible) sur leurs toits et en utiliser l'énergie produite (à préciser).*

- ⇒ Actions présentées et pilotées par la direction de la recherche
- ⇒ Action [A3] conjointe avec la direction des ressources humaines
- ⇒ Actions [A4], [A5] et [A6] travaillées en lien avec l'UGA et le projet de décarbonation Act'Sup piloté par l'ADEME

Rappel des actions

- [B1] Instituer une mission « Référents DD&RS (écoles, laboratoires) » avec un coordinateur : instruction des actions DD&RS à l'échelle des composantes ou de groupements de composantes (pôle de recherche) et mise en cohérence avec les actions collectives.
- [B3] Changer la nature des rapports d'activité de l'établissement pour introduire des critères environnementaux et sociaux et intégrer une approche multicritère.
- [B4] Ouvrir les conseils à une diversité d'experts et de représentants couvrant l'ensemble des dimensions environnementales et sociales (ONG, associations, think-tanks).
- [B5] A terme, proposer d'introduire dans les statuts de l'établissement la prise en compte des transitions (tant en matière de compétences de l'ingénieur à enseigner et d'impacts de Grenoble INP - UGA).

⇒ Action [B1] : L'établissement a mobilisé les ressources nécessaires pour assurer la coordination du réseau des référents DD&RS des 8 écoles. Des discussions sont en cours avec la direction de la recherche pour les référents DD&RS des laboratoires

⇒ Action [B3] : Intégration du plan stratégique 2030 de l'établissement dans le PAP-RAP, notamment l'axe « *Relever, par nos formations et recherches, les nouveaux défis économiques, environnementaux et sociétaux* »

Responsabilité sociale (aides sociales)

Rappel des actions

[C1] Informer et proposer aux étudiants, notamment ceux qui sont en situation d'isolement, d'accéder à des services médicaux et psychologiques dans des délais raisonnables (sous 2 semaines maximum).

[C5] Favoriser les liens de convivialité entre les agent.es et les étudiant.es par le soutien alimentaire..

[C6] Centraliser l'information sur les initiatives DD&RS et valoriser leurs porteurs, quelles que soient leurs origines (écoles, laboratoires de recherche, services centraux ou étudiant.es) et favoriser le networking..

[C3] Mesurer les impacts des décisions DD&RS sur les cibles - agents ou étudiants - en prenant en compte les réalités et diversités sociales (genre, classe, ethnie, invalidité, etc.) afin d'adapter ces décisions ou d'en prendre de nouvelles (à préciser).

[C4] Permettre aux personnels et étudiants de faire garder leurs enfants jusqu'à leur scolarisation à proximité du lieu de travail en mettant en place des partenariats avec des assistantes maternelles et/ou des crèches (à préciser).

[C7] Faire une étude sur l'impact socio-économique d'une meilleure organisation à proximité du travail comme par exemple accéder à des services de garde et de scolarisation des enfants, de conciergerie, d'alimentation (à préciser).

⇒ Actions en-cours en lien avec la direction des ressources humaines

Politique de mobilité

Rappel des actions

- [D2] Aménagement d'abris vélo couverts et/ou sécurisés pour les personnels et étudiants à proximité immédiate des entrées principales.
- [D3] Aider les étudiants à prendre les transports bas carbone (train/covoiturage) pour les voyages moyens/longs pour les voyages non quotidiens.
- [D4] Faire intervenir Mvélo+ sur chaque site de Grenoble INP - UGA pour informer et faire essayer un vélo pendant une semaine gratuitement.
- [D5] Réduire le nombre de voitures sur le campus universitaire de Grenoble. Favoriser le covoiturage, les transports en commun et le vélo.
- [D6] Optimiser les outils de mise en œuvre de la politique voyage de Grenoble INP - UGA pour changer les pratiques et aller vers des trajets professionnels bas carbone. Marché avec agence de voyage qui favorise le train. Limiter les voyages en avion. Favoriser le distanciel.
- [D7] Mettre en place dès la rentrée de 1ère année un atelier de réflexion sur les pratiques individuelles de mobilité quotidienne auprès des étudiants.
- [D1] Repenser l'obligation de partir à l'étranger de la CTI avec d'autres moyens de découvrir l'interculturalité moins polluants (à préciser)*
- [D8] Etablir un bilan GES complet et exhaustif de la mobilité à Grenoble INP - UGA comme outil d'aide à la décision afin de cibler les actions prioritaires (à préciser).*

- ⇒ Actions intégrées dans le plan de mobilité 2025 – 2027 de l'UGA
- ⇒ Actions [D6] : Politique voyage 2026 – xxx en cours de rédaction
- ⇒ Actions [D8]: En lien avec le projet de décarbonation Act'Sup piloté par l'ADEME

Alimentation durable et responsable

Rappel des actions

[E1] Viens, on cuisine ensemble ! Apprends à tout utiliser, trouve les bons produits à moindre coût auprès de producteurs engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement. Adopte de bonnes habitudes pour toujours.

⇒ En discussion avec le SCAS pour un portage ou co-portage de ces ateliers

Rappel des actions

[F1] Faciliter, valoriser et encadrer la démarche d'achat de matériel d'occasion et de services de réparation (par la mise en place, au niveau de l'établissement, d'une plateforme numérique ET d'un lieu dédié).

⇒ Plusieurs démarches en-cours :

- ⇒ Politique achats responsables 2021 – 2025
- ⇒ Marché achats de mobilier => vers l'intégration d'un lot « mobilier de seconde main »
- ⇒ Déploiement de l'application « matos » déjà en place et utilisée par certains laboratoires
- ⇒ Participation au GT ré-emploi / recyclage de l'UGA

Rappel des actions

[G1] Former et informer sur les transitions pour les étudiant.es et les personnels Grenoble INP - UGA pour répondre aux besoins en formation des ingénieur.es et managers de demain » et à la question de « qu'est-ce qu' un.e ingénieur.e/manager de demain ? ».

[G2] Optimiser la structure des emplois du temps pour améliorer la qualité de vie des élèves et des enseignants/enseignantes (à préciser).

[G3] Réviser les méthodes d'enseignement et prendre en compte les retours des élèves sur les enseignements (à préciser).

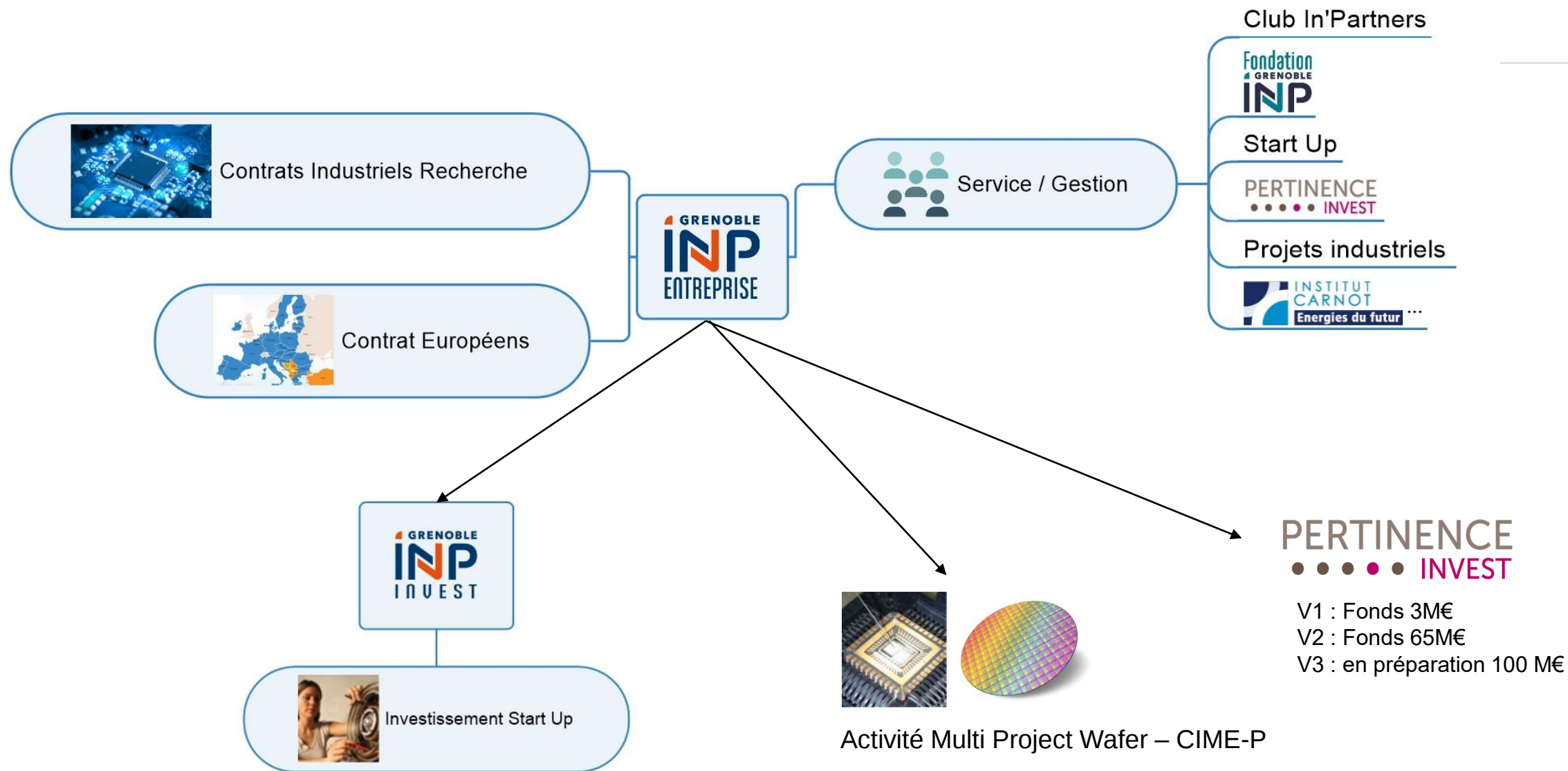
⇒ Recensement de toutes les formations proposées par l'établissement en lien avec la transition

⇒ Mise en place du socle de connaissances et compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) des étudiants de 1er cycle

f. **Rapport de la filiale INPG ENTREPRISE SA
(IESA) 2023 et 2024**



Filiale de l'Etablissement :
INPG ENTREPRISE SA (IESA)



Evènements importants

- Renouvellement de la convention Grenoble INP - UGA / IESA par l'Etat pour 5 ans
- Renouvellement Crédit Impôt Recherche 5 ans
- Agrément Crédit Impôt Collaboration Recherche de plein droit
- Agrément accueil scientifique pour la Fondation
- Lancement opérationnel de l'activité MPW / CIME-P
 - MPW : Multi Project Wafers
 - CIME-P : cellule Grenoble INP - UGA
- Nouveau contrat européen DESIRE4EU
- Lancement du fonds d'investissement Pertinence Invest 3 : objectif 100 M€

Activité 2024

Quelques chiffres :

8,06 M€ Chiffre d'affaires

17 M€ Carnet de commandes total

6 M€ Provisions sur contrats

398 k€ Provisions sur Start-up

7 Salariés permanents

120 Salariés collaborateurs

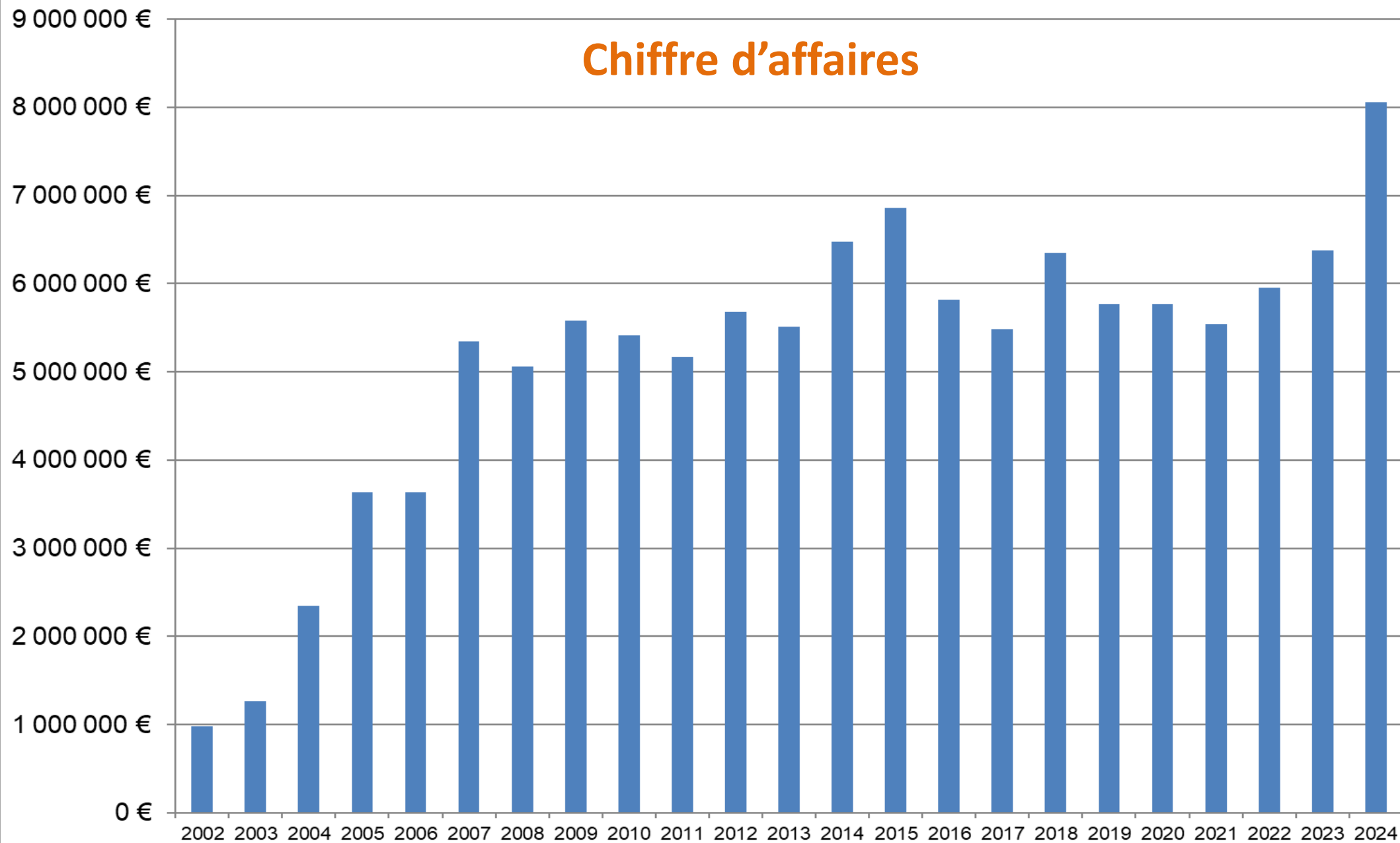
42 Equivalent temps plein

141 Contrats industriels

292 k€ Matériels cédés à Grenoble INP - UGA

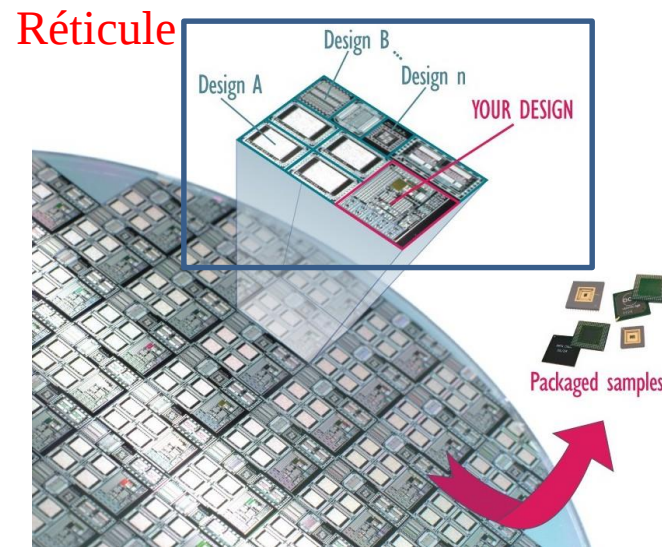
450 k€ Matériels achetés pour labos

Chiffre d'affaires

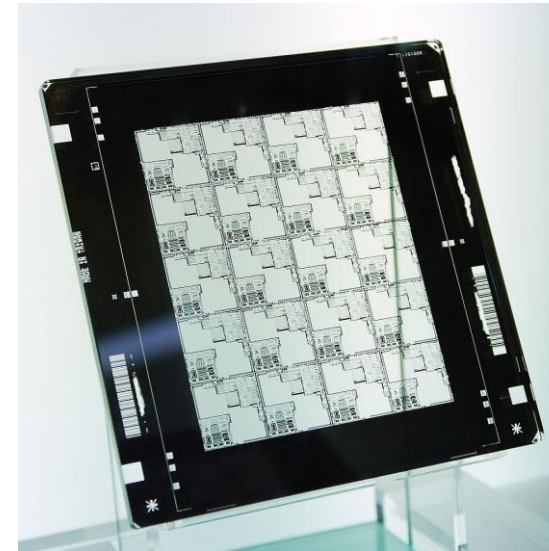


Concept Circuit Multi-Projet ou MPW : Multi Project Wafer

« Il consiste à **associer** sur le même réticule plusieurs projets **compatibles** au niveau technologique pour en **partager** les coûts de **fabrication collective industrielle** »



Wafer



Masque

- *Masques : le coût du « Maskset » est partagé entre les utilisateurs.*
- *L'utilisateur paie au prorata des mm² de son circuit.*

Service multi projet WAFER (MPW)

Enjeux : le seul moyen d'accès au prototypage en R&D pour :

- Laboratoires académiques : ~ 30 labos : université et CNRS
- Centre de recherche R&D.
- Start-Up
- Industries

Contexte : European Chips Act, France 2030, Mega Fab...

Technologies : Ics, Si-Photonics, 3D-Ics, Mems, NVM.

Fondeurs : STMicroelectronics, Global Foundries, Electronic Marin, AMS, AMF...

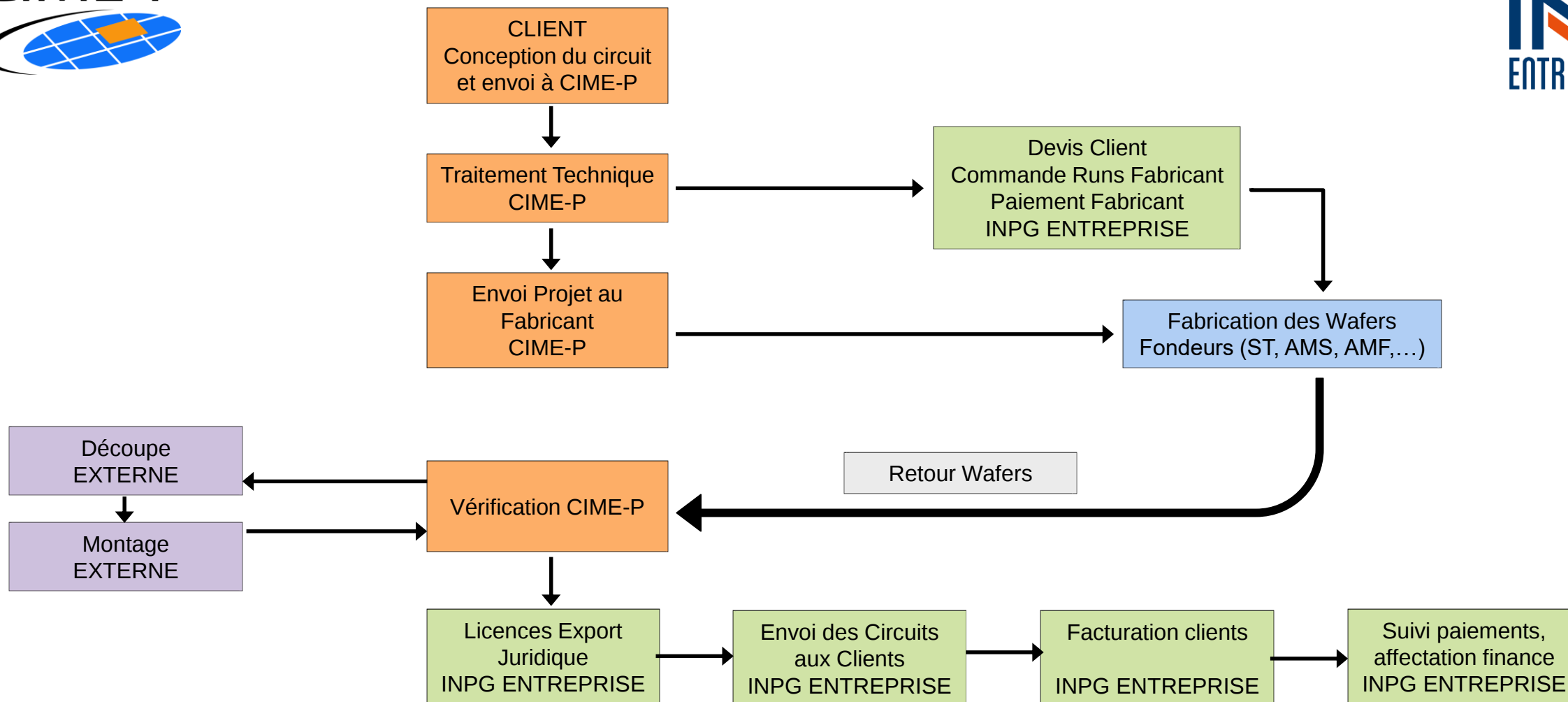
Rôle du service MPW :

- Interface entre utilisateurs et fournisseurs de silicium
- Confidentialité : gestion des accords de confidentialité pour l'accès aux outils de conception.

Service multi projet WAFER (MPW)

- Transformation de la filiale pour la mise marche opérationnelle :
 - Embauches RH
 - Signatures juridiques des 'services agreement'
 - Mise en place des licences d'exportation pour les biens à double usage : formation, clé sécurisée étatique...
 - Modification des logiciels de comptabilité et mise en place de l'extracomptable
 - Gestion de la TVA international et des devises.
 - Revue complète de la sécurité informatique :
 - ✓ Changements des serveurs
 - ✓ Cryptage des données
 - ✓ Nouveau PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes Informatiques)
 - ✓ Tests attaques cyber
 - Sécurisation des bâtiments : regroupement des personnels, caméra, badges...

Articulation CIME-P / IESA



Service multi projet WAFER (MPW)

- Comité de pilotage : Grenoble INP - UGA, CIME-P, IESA, MESR, DGE, CNFM, CNRS
- Contrats européens : Europractice / Reticules - GOIT
- Quelques indicateurs :
 - Subvention DGE avec obligation de Runs ST : FDSOI28 et B55X
 - **30 runs effectués en 18 mois**
 - Chiffre d'Affaires depuis le début : 2,8 M€
 - Investissement IESA : 1,1 M€
 - Clients : 65
 - Plus de 20 pays : France, Royaume Uni, Allemagne, Canada, Hong Kong, Italie, Danemark, Belgique, Espagne, Autriche, Belgique, Suisse, Canada, Singapore, USA...
- 2025 :
 - Nouvelles technologies : photonique PIC 100 – MAD 300 Memory Advance Devic
 - Structuration de CIME-P en plateforme technologique de Grenoble INP - UGA

IESA Finance / Bilan

BILAN / COMPTE DE RESULTAT	2023	2024
Bilan	10 158 623 €	11 626 955 €
Chiffre d'affaires (hors europe)	6 378 378 €	8 063 081 €
Résultat	257 497 €	346 987 €
Provisions Totales	5 749 585 €	5 985 907 €
Dont provisions sur contrats en cours	3 036 960 €	3 606 286 €
Provisions Start Up	398 773 €	398 773 €
CET / Taxe Pro	9 482 €	11 796 €
RETOUR GRENOBLE INP		
Retour INP % Chiffre d'affaires	240 000 €	365 000 €
Matériels cédés à Grenoble INP	442 000 €	292 000 €
Retour	682 000 €	657 000 €

Mandats



Membre du CA
et
Trésorier



Membre du Comité de sélection



Membre du Jury IRGA



Présidence du
Comité d'engagement



Présidence



Membre du Colisé



Start-up

Membre CA ou CS



Membre du CA et trésorier

Participations actives



3. Formation, recherche, valorisation



a. Accréditation de la commission des titres d'ingénieur (CTI) : validation de la note d'orientation stratégique

Contexte : accréditation CTI 2026-2030 (mais aussi HCERES 2027-2031)

• L'offre de formation de Grenoble INP – UGA :

1 dossier UGA
avec 1 annexe
Grenoble INP –
UGA

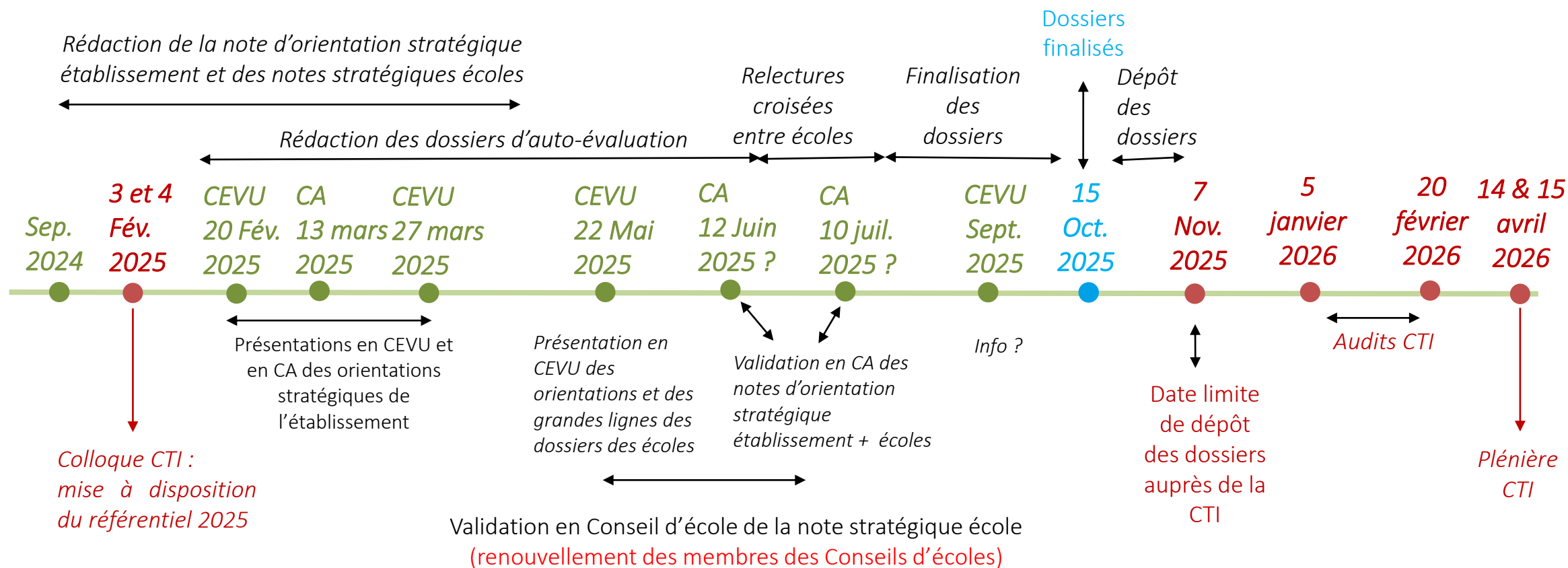


7 dossiers
écoles + 1
dossier
établissement

- 2 cycles préparatoires (la Prépa du groupe INP et le cycle PeiP du réseau Polytech) + 1 cycle préparatoire à l'Esisar
- 2 mentions de licence (SHS)
- 3 mentions de licence professionnelle (SHS)
- 23 mentions de master (SHS, ST)
- 17 diplômes d'ingénieurs (dont 1 porté par la formation pro)
- 1 diplôme d'ingénieur spécialisé
- 4 diplômes d'établissement (2 bachelor, 2 mastères spécialisés®)
- Contribution à la formation doctorale UGA
- Formation pro : 1 diplôme de hautes études technologiques, 6 certificats de compétences, > 50 formations courtes et/ou sur mesure, VAE/VEP/VES



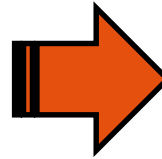
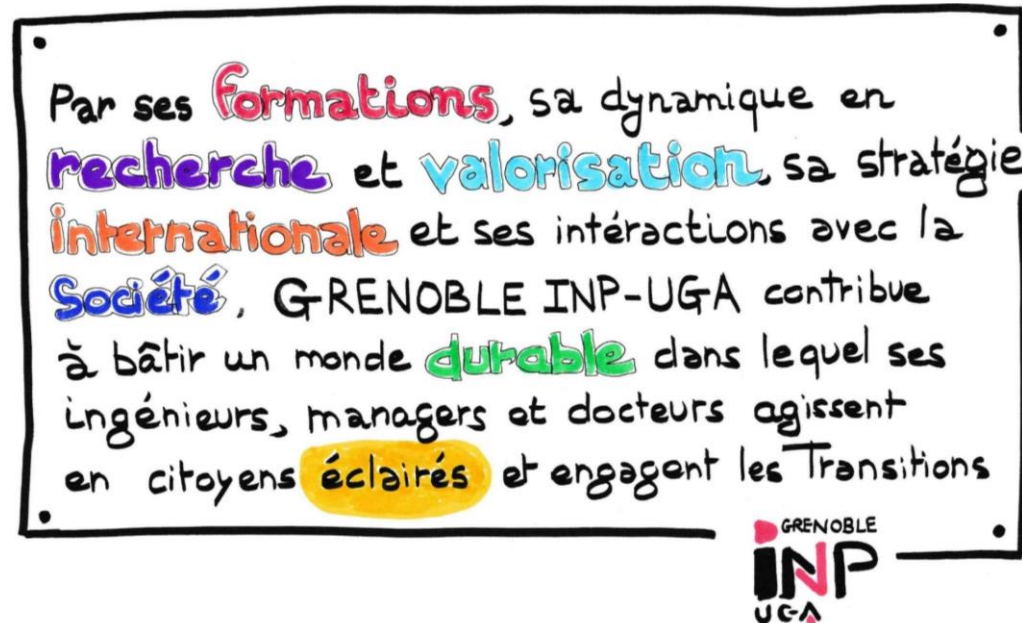
Accréditation CTI 2026-2030 : calendrier prévisionnel



→ Un projet politique + des séminaires, des échanges en VP formation, directoire et conseils pour identifier les grandes orientations stratégiques

Un établissement accompagnant les transformations vers une économie régénérative, attractif pour tous et toutes, tout au long de la vie

Une ambition 2030 revue à la hausse après le travail sur la FDR régénérative*



NOUVEAU CAP 2030

Les étudiants, les diplômés et les personnels de Grenoble INP – UGA s'engagent pour une société plus juste, plus humaine et plus résiliente et innovent pour un développement social, économique et technologique compatible avec les limites planétaires.

* L'économie régénérative est un modèle d'activités agissant pour l'intégrité du vivant, humain et non-humain, et soutenant la vitalité des écosystèmes écologiques et sociaux. Sa création de valeur se caractérise par une prospérité écologique, sociale et économique, en intégrant le renouvellement continu, en qualité et en quantité, des matériaux, de l'énergie, des ressources naturelles et des capacités vivantes humaines et non-humaines.

Ce qui fait le socle de la formation à Grenoble INP - UGA

- Ecoles publiques
- Formation d'**experts/spécialistes** (ingénieur scientifique et technique, managers)
- Lien avec la recherche et l'innovation : **formation par la recherche, formation à la recherche**
 - apport de la recherche en termes de **compétences** acquises
 - recherche comme **moteur de l'innovation** et de la **capacité à transformer**, notamment les entreprises
- **Ancrage dans l'écosystème** Grenoble Alpes (exceptionnel), les territoires
- **Innovation pédagogique** : learning-by-doing & design, expérimentation/apprentissage par l'échec, pluri et transdisciplinarité
- **Humanisme** :
 - interculturalité, ouverture, international
 - appui sur le sens et les valeurs, l'engagement, la curiosité, l'agilité, l'esprit critique, la réflexivité des étudiant.es
- **Technologie** parmi les déterminants
- **Diversité** d'expertises, complémentarité des écoles (appui métiers)

Les spécificités émergentes / à renforcer / transformantes

- **Régénératif :**
 - Identification dans toutes les formations
 - Traduction (part du commun vs. spécifique ?)
 - En termes de contenus
 - En termes de méthodes pédagogiques
 - En termes d'organisation pédagogique et d'interconnexions entre écoles
 - En termes d'affichage/de validation des compétences acquises
 - En termes de partage de pratiques
- **Réponse aux enjeux socio-économiques :**
 - « atterrissage » des projets de formation structurants (CMA, IdEx, ...) dans les maquettes
 - socle commun des humanités, éthique, IA, ...
- **Culture de l'impact** sur les écosystèmes socio-économiques, la société
 - Approche « right tech », ingénieur-manager-innovateur-régénérateur : l'innovation et l'entrepreneuriat comme levier d'action et comme source d'acquisition de compétences
- **Renforcement de la formation tout au long de la vie**
- **Politique de recrutements post-bac et de passerelles**
- **Ouverture internationale :** Alliance Unite! comme porte d'entrée sur un campus EU

b. Soutenabilité des formations par apprentissage

La formation professionnelle en France : cadre réglementaire

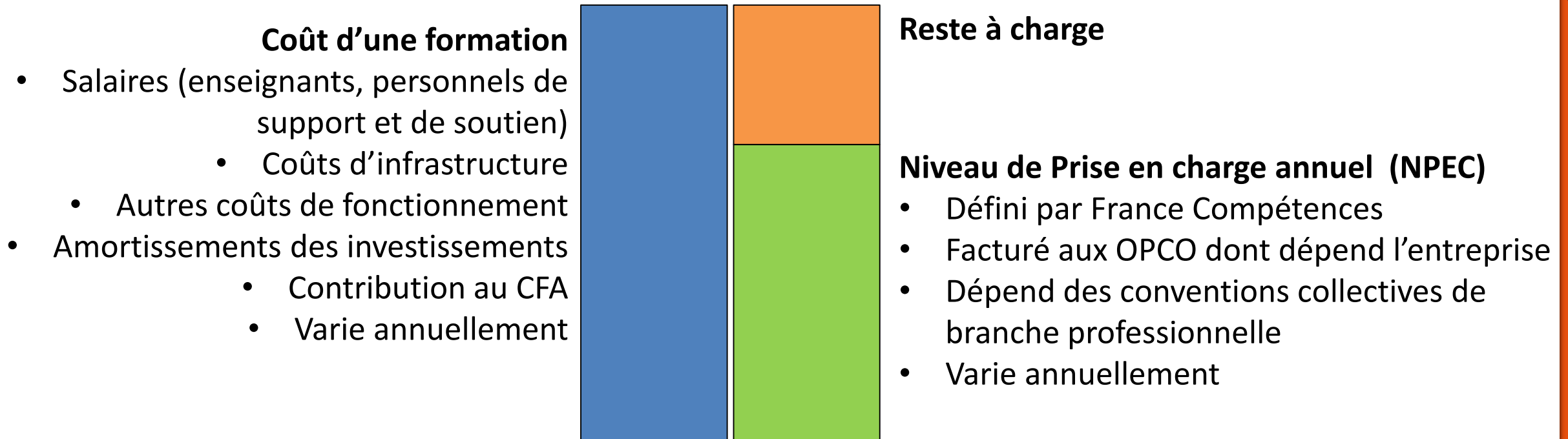
- [Loi n° 2018-771 du 05 septembre 2018](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite Loi Avenir
- [Décret n° 2024-695 du 5 juillet 2024](#) relatif à la fixation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
- [Décret n°2021-389 du 2 avril 2021](#) relatif aux conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux
- [Décret no 2020-1476 du 30 novembre 2020](#) relatif aux versements de France Compétences aux régions pour le financement des centres de formation d'apprentis
- [Décret no 2020-1434 du 24 novembre 2020](#) portant diverses dispositions relatives à la formation professionnelle
- [Décret no 2019-1386 du 17 décembre 2019](#) relatif à l'information des organismes financeurs de la formation professionnelle par les organismes de formation sur les entrées et les sorties de formation
- [Décret no 2019-1326 du 10 décembre 2019](#) relatif à France compétences et aux opérateurs de compétences
- [Décret no 2019-14 du 8 janvier 2019](#) relatif au cadre national des certifications professionnelles

La formation professionnelle en France : les acteurs

1. La **définition et le pilotage des politiques** emploi-formation au niveau national sont confiés aux **pouvoirs publics**, aux **partenaires sociaux**, aux **Régions** → les **Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles** assurent la coordination des politiques au niveau territorial
2. Le **financement, la régulation et l'amélioration du système** de la formation professionnelle et de l'apprentissage sont assurés par **France compétences**
3. Les fonds collectés sont reversés à plusieurs acteurs :
 - **France Travail** (gestion et le financement des formations pour les demandeurs d'emploi)
 - **Caisse des dépôts et des consignations** (gestion et financement du compte personnel de formation)
 - **Opérateurs de compétences (OPCO)** (financement de l'alternance et des formations des salariés des TPE-PMI, appui des branches professionnelles dans leurs missions)
 - **Commissions paritaires interprofessionnelles régionales** (financement des projets de transition professionnelle)
 - **Réseau Avenir Actifs** (conseil en évolution professionnelle aux actifs occupés du secteur privé)
 - **Conseils régionaux** (financement des **centres de formation d'apprentis (CFA)**)
4. La **formation** est assurée par des **prestataires** soumis à l'obligation de dispenser des formations de qualité (certification qualité pour bénéficier de fonds publics ou mutualisés)

L'apprentissage en ingénierie et management à Grenoble INP – UGA

- La formation par apprentissage à Grenoble INP – UGA :
 - 12 filières par apprentissage en ingénierie ou master STS, 460 apprenti.es par an
 - 11 parcours de master par apprentissage en management, 205 apprenti.es par an
 - Appui de 3 CFA : AGEFPi, FormaSup, ITII (chacun ayant des liens avec différents OPCO)
 - Coût d'une formation (par apprenti.e et par an) : entre 11 et 23 k€ (en cours de réactualisation)



→ Pour les formations par apprentissage de Grenoble INP - UGA, en 2025 les NCPEC sont compris entre 6 et 11 k€

Soutenabilité des formations par apprentissage : évolution vers une prise en charge du reste à charge par les entreprises ?

- Pratique existante dans d'autres établissements
 - Echanges avec les entreprises partenaires des écoles, aujourd'hui en CA
 - Analyse de marché en cours
- Logique de partenariat :
- Identification des risques et opportunités pour les entreprises/pour Grenoble INP - UGA
 - Quel(s) niveau(x) de prise en charge du reste à charge ?
 - ...
- Quel positionnement de principe du CA ?

c. **Contribution vie étudiante et de campus
(CVEC) : présentation du bilan financier
2024**

Modalités et montant dû par les étudiants à la rentrée 2023

Lors de son inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur, l'étudiant justifie qu'il s'est acquitté du paiement de la contribution de vie étudiante et de campus ou qu'il remplit l'une des conditions ouvrant droit à exonération (boursier, réfugié, protection subsidiaire, demandeur d'asile). Ne sont pas assujettis : stagiaires formation continue, BTS, étudiants et étudiantes internationaux en échange qui ne payent pas de droits de scolarité en France.

- Le montant de la CVEC dû par les étudiants assujettis est réévalué chaque année, en particulier en fonction de l'indice des prix à la consommation. **En 2023-2024 : 100 €**
- A noter qu'une partie de ces contributions revient aux établissements, et une part revient aux CROUS.

Particularités de gestion de la CVEC

La collecte est assurée par le CROUS qui reverse aux établissements la part qui leur revient. Le produit de la contribution est ainsi reversé aux établissements, sur la base du nombre d'assujettis, en deux versements (un 1er versement forfaitaire, selon un montant fixé par décret, et un complément au vu du produit total de la CVEC, selon les dispositions prévues à l'article D841-6 du Code de l'éducation).

Par conséquent :

- > On travaille jusqu'en fin juillet de l'année n sur la base d'un budget prévisionnel (année civile)
- > Ce n'est que fin juillet que le CROUS nous informe du montant réel qui nous sera versé.

Effectifs étudiants assujettis et montant de la CVEC

Nombre d'étudiants grenoblois assujettis à la CVEC	6 494
Nombre d'étudiants valentinois assujettis à la CVEC	613
Total étudiants	7 107
Montant de la CVEC par étudiant	74
Montant perçu	527 801

➤ A titre de comparaison :

- Montant perçu en 2023 : 509 184 (effectif étudiants : 7234)
- Montant perçu en 2022 : 461 810 (effectif étudiants : 7250)

Parts reversées en 2024

- Répartition des fonds CVEC au bénéfice des élèves de Grenoble INP - UGA

Pour Grenoble INP - UGA, la répartition des fonds CVEC est discutée au niveau de l'UGA (commission de la vie étudiante) pour des actions collectives de site, et au niveau de Grenoble INP - UGA (commission CVEC) pour les actions propres à l'établissement Grenoble INP - UGA.

- Parts des reversements

Part commune UGA (grand établissement) - 31,4%			Part reversée au GIP Valence	
Culture	Santé	Accueil et accompagnement vie étudiante	Santé Centre santé jeunes	Espaces de vie étudiante Maison de l'étudiant
3,8%	18,0%	9,6%		Forfait 5€/étudiant
20 056,43 €	86 809,77 €	50 668,88 €	8 194,39 €	3 065,00 €
157 535 €			11 259,39 €	

Budget exécuté 2024

BUDGET CVEC EXECUTE 2024					
EXECUTE EN DEPENSES AU 31/12/2024					530 201
Domaine	Précisions	Fonctionnement	Investissement	Masses salariale	Totaux
Vie étudiante	Subventions projets CSIE	19 165	-	-	181 288
Vie étudiante	Subv. Assoc. GALA, RAID, BIE, SolidaRière, InPulse	33 600	-	-	
Vie étudiante	Subv. ponctuelle InProd, Tous à vélo	4 400	-	-	
Vie étudiante	Formations élus des associations et VSS	12 301	-	-	
Vie étudiante	Dispositif psychologues	2 950	-	-	
Vie étudiante	Musidences	3 208	-	-	
Vie étudiante	Sécurité événements étudiants	54 371	-	-	
Vie étudiante	Aménagt. et fonct. espaces (petit matériel MINP)	6 639	-	-	
Vie étudiante	Cotisation EVE	44 654	-	-	
Aides sociales	Forfaits ski boursiers	4 462	-	-	104 662
Aides sociales	Aides exceptionnelles	85 200	-	-	
Aides sociales	Bons alimentaires	15 000	-	-	
Actions au fil de l'eau	Lutte contre la précarité prémenstruelle	3 732	-	-	3 732
Sport	Reversement DHeP	40 620	-	31 104	71 725
Reversement UGA et GIP Valence		168 794			168 794
TOTAL DES DEPENSES 2024		499 096	-	31 104	530 201
EXECUTE EN RECETTES AU 31/12/2024					527 801
Montant des recettes CVEC perçues en 2024					527 801
Montant des reliquats CVEC ouverts en 2024					76 019
TOTAL DISPONIBLE EN 2024					603 820
Non consommé en 2024					73 619

PROJETS ASSOCIATIFS - CSIE	DEPOSES 2024	RETENUS 2024
Nombre	35	29
Montant	36 882 €	18 307 €

Note : 1 projet déposé en 2023 a été financé en 2024 (1300 €)
1 projet déposé en 2024 sera financé en 2025 (442 €).

Exemples d'actions soutenues en 2024

- **Action sociale**
 - Forfait ski
 - Aides d'études exceptionnelles (AEE)
 - Bons alimentaires
- **Sport (DHeP)**
 - Masse salariale (IATS et enseignants sport)
 - Fonctionnement (association sportive et SUAPS)
- **Vie associative**
 - 35 projets déposés pour 25 soutenus pour un total de 19165 €
 - Exemples de projets :
 - Projet Ciné'Toile : faire découvrir la culture cinématographique aux étudiants de Grenoble INP – UGA
 - BDA Phelma : Promouvoir la musique et les associations de musique de la vie universitaire
 - Sécurité des événements étudiants

Projection budgétaire 2025

Prévisionnel en dépenses 2025				
Domaine	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	TOTAL
Projets asso., subventions asso., sécurité événements étudiants	99 600			99 600
Aides exceptionnelles, bons alimentaires	116 400			116 400
Santé des étudiants	106 699			106 699
Culture	19 426			19 426
Sport	40 000		35 000	75 000
Accueil	59 075			59 075
Autres dépenses vie étudiante	35 000	-		35 000
Total dépenses prévisionnelles 2025	476 200	-	35 000	511 200
Prévisionnel en recettes 2025				
Montant des recettes CVEC prévisionnelles (7100 étudiants x 72 €)				511 200
Total recettes prévisionnelles 2025				511 200

CVEC : Bilan financier 2024

Examiné en CEVU du 20 février 2025 : voté à l'unanimité.

Remarques : Regret que le volet social soit trop privilégié au détriment du volet vie étudiante.

Examiné en Commission permanente du 27 février 2025

Remarques :

- Est-ce qu'il y a des reliquats chaque année ?

Oui, cela est dû aux prévisions. Il n'est utilisé que pour des actions vie étudiante.

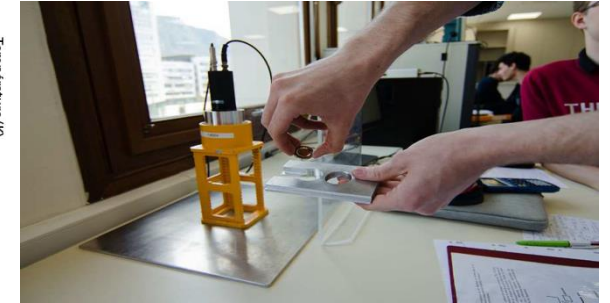
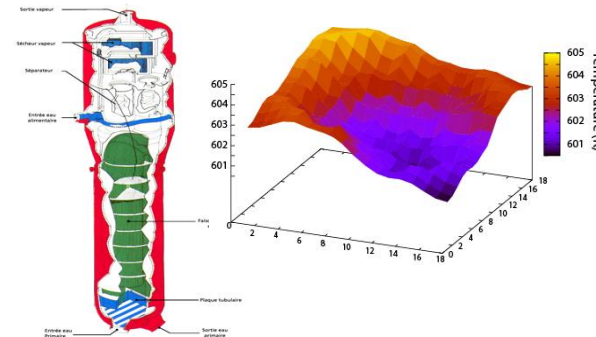
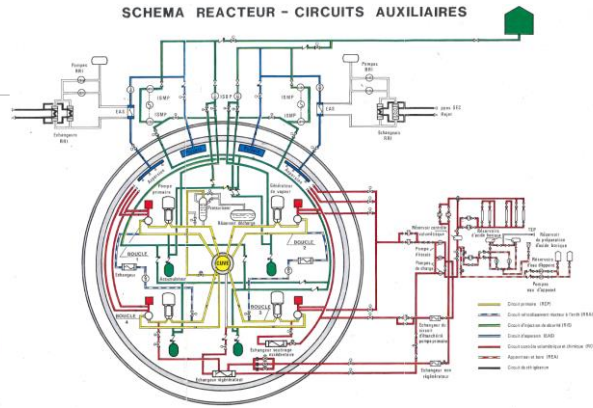
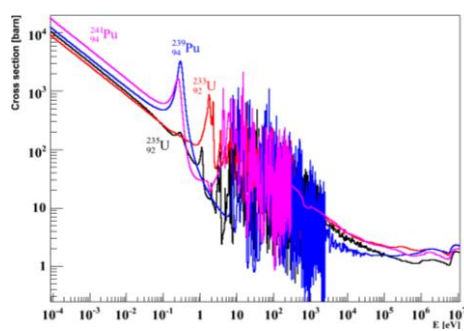
- Est-ce qu'il ne faudrait pas déléguer la part des aides sociales aux entités dédiées, en gardant une part ?
A l'UGA la partie sociale est totalement dédiée au CROUS (sous réserve). Chez nous, cela devait être à l'époque pour des cas d'urgence. La réflexion va être menée. Les textes de la CVEC préconise 30% sur l'action sociale.

CVEC : Bilan financier 2024

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve le bilan financier 2024 de la CVEC.

d. **Présentation du Bachelor nuclear engineering de Grenoble INP – Phelma, UGA**



- Après 3 ans dans un établissement d'origine et 1 an de spécialisation nucléaire à Grenoble (500h) : possibilité d'entrer dans l'industrie nucléaire ou de préparer des candidatures aux programmes d'études supérieures en ingénierie nucléaire.
- **Les cours sont dérivés du programme d'ingénierie nucléaire et adaptés au niveau licence.**
- Une solide formation classique en mathématiques, physique et chimie est requise. Des compétences expérimentales sont nécessaires pour les séances de laboratoire avancées en sciences des matériaux et en sciences nucléaires.
- Les cours sont donnés en anglais. Il requièrent un niveau de 550 à l'examen du TOEFL
- Les cours sont intensifs de septembre à avril.
- De nombreux cours d'anglais et de français (50-60 h) => Préparation aux programmes français.
- Frais : 10 000 euros / an

Contact : respbachelor@phelma.grenoble-inp.fr

Web site : <http://phelma.grenoble-inp.fr/fr/formation/bachelor-in-nuclear-engineering#page-presentation>

- Interaction of radiation to matter
- **Nuclear instrumentation**
- Nuclear physics
- Reactor physics and nuclear engineering
- Thermodynamics and heat transfers
- Material physics
- Fluid mechanics
- Mathematics and numerical methods
- Foreign languages
- **Research project**



Bachelor nuclear engineering de Grenoble INP – Phelma, UGA

Examiné en CEVU du 20 février 2025 : voté à l'unanimité.

Examiné en Commission permanente du 27 février 2025

Remarques :

- Quel était le précédent montant ?

Il était le même mais il s'agit de régulariser. Il doit aujourd'hui être voté par le CA et plus par l'administrateur général.

- Est-ce que l'établissement regarde les éléments qualitatifs (taux d'insertion, devenir, etc) de ces formations comme l'HCERES le fait pour les formations accréditées ?

Un suivi des écoles existe sur ces formations mais pas de l'établissement.

- Combien d'étudiants sont concernés et les cours sont-ils mutualisés ?

Il y a une diminution d'inscrits depuis le covid mais qui remonte grâce à de nouvelles collaborations avec des établissements asiatiques. En moyenne entre 10 et 15 étudiants. Certains cours sont mutualisés.

Bachelor nuclear engineering de Grenoble INP – Phelma, UGA

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve le tarif de 10 000 euros de droits d'inscription au Bachelor in Nuclear Engineering de Grenoble INP - Phelma, UGA à compter de l'année universitaire 2025-2026.

e. **Présentation de la Summer school**
Intelligence artificiel à Grenoble INP –
Ensimag, UGA

Summer school ouverte en 2023 par MIAI, et hébergée à Grenoble INP – Ensimag, UGA, avec des élèves de Corée du Sud
Décision de reconduire ce programme en l'ouvrant plus largement à des universités partenaires de Grenoble INP - UGA (Asie, USA, Canada) en 2024.

Session 2025 ajustements mineurs (durée, coût, ECTS).

Nombre d'élèves attendus = 30

Des cours scientifiques

Introduction to Machine Learning / Deep Learning / Generative AI / AI & Health / Frugal AI Social & Environmental impact /
Introduction to Causality / AI & Intellectual Property / Data Mobility & AI / AI & Consumption analysis

Des activités culturelles, visites d'entreprises, des grands instruments...

Durée : 3 semaines, du 23 juin au 11 juillet 2025

Crédits ECTS : possibilité d'octroi de 3 crédits ECTS

Frais d'inscription

- **2 500 euros**
- **1500 euros** pour le premier élève de chaque université partenaire
(logement, activités culturelles, restau U, assurance santé et RC)

Organisation : EFELIA MIAI, Ensimag

<https://ensimag.grenoble-inp.fr/fr/l-ecole/summer-school-2025-artificial-intelligence>

Examiné en CEVU du 20 février 2025 : voté à l'unanimité.

Examiné en Commission permanente du 27 février 2025

Remarques :

- Combien coûte une summer school ?
Le budget prévisionnel prévoit un bénéfice de 10 000 à 15 000€.
- Bénéfice est avec les frais de personnel ?
Oui tout est intégré.

👉 **Délibération proposée au CA :**

Le Conseil d'administration approuve

- l'attribution de 3 crédits ECTS maximum aux étudiants inscrits au programme de la Summer school Artificial Intelligence de Grenoble INP – Ensimag, UGA, prévue du 23 juin au 11 juillet 2025.
- Le tarif de 2 500€ et le tarif réduit de 1 500€ pour le premier élève de chaque université partenaire.

4. Affaires financières



a. **Admissions en non-valeur relatives aux droits d'inscription 2023/2024**

Admissions en non-valeur

Conseil d'administration du 13 mars 2025

Nom	Montant	Objet	Raison de la demande
ENSIMAG B.	2 526,00 €	Facture 210031987 Reste à régler sur les Droits d'inscription 2023/2024	Créance irrécouvrable
ENSIMAG E.	3 770,00 €	Facture 210031987 Reste à régler sur les Droits d'inscription 2023/2024	Créance irrécouvrable
ENSIMAG Y.	3 770,00 €	Facture 210031987 Reste à régler sur les Droits d'inscription 2023/2024	Créance irrécouvrable
PHELMA M.	3 770,00 €	Facture 210031987 Reste à régler sur les Droits d'inscription 2023/2024	Créance irrécouvrable
TOTAL	13 836,00 €		

Arrêté le présent état à la somme de : Treize mille huit cent trente-six euros

Admissions en non-valeur

Examiné en Commission permanente du 27 février 2025 : Pas de remarques

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration propose à l'administrateur général l'admission en non-valeur des droits d'inscription 2023/2024 d'un montant global de 13 836,00 €.

b. Don en nature de la société Desjoyaux à l'école Grenoble INP – Ense3, UGA

Deux Dons en nature pour projet pédagogique

Suite à l'arrêt d'un projet interne innovant, la société Desjoyaux propose 2 dons à Grenoble INP - Ense3, UGA :
Soit 40 000 unités de matériel neuf (matériels de pointe)

- 1^{er} don (lot 1) d'une valeur de 117 600 € sans usure (liste annexe page 3)
- 2^{ème} don (lot 2): valeur de 92 356 € sans usure (liste annexe page 4)

Ces matériels vont permettre de créer un projet de maquettes IOT Autonomes en énergie en milieu contraint avec les objectifs pédagogiques suivants :

- Apprendre à rendre un capteur autonome en énergie via une alimentation par PV et par stockage d'énergie par super capacité -> (Dimensionnement d'un système, gestion de l'énergie)
- Comprendre et permettre l'interfaçage de divers capteurs (Capteurs encrassement, Température, Humidité) et d'actionneurs (moteurs, pompes,...) -> Comprendre comment sont faites les données et comment piloter une charge
- Créer d'une carte électronique pour un milieu contraint (Environnement saturé en humidité et milieu aqueux) -> Apprendre à dessiner un système en fonction des contraintes et des cahiers des charges
- Prototypage de carte électronique et réalisation -> Apprendre la chaîne de fabrication d'un capteur
- Apprendre les systèmes d'envoi de données (Wifi/bluetooth) ainsi que les protocoles de transfert de données (MQTT/InfluxDB) -> Apprendre comment les données sont transférées et la consommation d'énergie que cela nécessite.
- Apprendre à utiliser une base de données avec un capteur réel -> Apprendre à gérer les différents trous de données, les outliers, ...

Liste des matériels concerné par le Don 1 de 117 600 € (lot 1)

liste stock de composants JD PILOT V2 pour don à l'université de Grenoble				
Code article DESJOYAUX	Désignation DESJOYAUX	Quantité stock total (pc)	Prix unitaire (€/HT)	Total (€/HT)
		total=598pc		47 415,01 €
26808	MODULE SMARC	58	96,36 €	5 589,09 €
		540	77,46 €	41 825,92 €
26807	CELLULE PHOTOVOLTAIQUE	600	11,03 €	6 618,48 €
26806	CAPTEUR D'ENCRASSEMENT	297	43,28 €	12 855,32 €
				11 299,98 €
26827	CONNECTEUR EMBASE M 2P	994	3,94 €	3 921,04 €
26828	CONNECTEUR EMBASE M 3P	496	4,28 €	2 123,09 €
26829	CONNECTEUR FICHE F 2P	994	2,49 €	2 478,96 €
26830	CONNECTEUR FICHE F 3P	490	2,88 €	1 410,02 €
26825	CAPUCHON PROTECTION EMBASE M 2P 3P	1500	0,91 €	1 366,86 €
				3 600,00 €
27030	CABLE ALIM.CARTE SENSOR JDPV2	499	0,20 €	101,71 €
27031	CONNECTEUR CABLE ALIM.CARTE SENSOR JDPV2	530	0,05 €	27,82 €
27032	CONNECTEUR INPUT POMPE PROJECTEUR JDPV2	597	1,33 €	793,83 €

27033	CONNECTEUR OUTPUT POMPE PROJECTEUR JDPV2	559	1,65 €	920,24 €
27034	CONNECTEUR PLUG 2P CARTE MGT JDPV2	994	0,57 €	567,30 €
27035	CONNECTEUR PLUG 4P CARTE MGT JDPV2	1071	1,11 €	1 189,10 €
				1 945,44 €
27065	RESISTANCE PT1000 JDPV2	297	3,37 €	1 000,65 €
27064	INTERRUPTEUR REED CAP NIV EAU JDPV2	325	1,05 €	340,58 €
27063	FLOTTEUR CAP NIV EAU JDPV2	322	1,61 €	517,34 €
	798-BNC-J	50	0,86 €	43,16 €
	501-24092673A	50	0,87 €	43,70 €
27066	SUPPORT FIXATION CARTE MANAGEMENT JDPV2	638	0,98 €	627,27 €
27061	CABLE PBS POOL 2X0,34MM²	2000	0,53 €	1 055,12 €
27062	COFFRET MANAGEMENT JDPV2	44	42,23 €	1 858,07 €
27070	CLAVIER LEXAN MANAGEMENT JDPV2	24	51,44 €	1 234,49 €
				25 723,65 €
26528	JDP2 CARTE GROUPE NON PROG	47	190,22 €	8 940,40 €

26530	JDP2 CARTE MANAGEMENT NON PROG	48	242,98 €	11 662,91 €
26532	JDP2 CARTE SENSOR NON PROG	45	113,79 €	5 120,33 €
26532	PCB CARTE SENSOR_BOARD V2.0	200	2,72 €	544,83 €
26528	PCB CARTE GROUP_BOARD V3.0	200	6,57 €	1 313,86 €
26530	PCB CARTE MANAGEMENT_BOARD V4	200	7,56 €	1 512,66 €
TOTAL (€/HT)				117 604,15 €

Liste des matériels électroniques concernés par le Don 2 de 92 356 € (lot2)

Référence Desjoyaux	Désignation	Qté (pc)	Prix unitaire (€/HT)	Total (€/HT)
C-S4-AS-00000	SUPPORT PILE SM COIN BH 12mm	400	0,252 €	100,66 €
C-S4-AZ-00000	ANTENNE RF 868MHZ	1605	1,121 €	1 798,56 €
C-S4-AZ-00001	ENTRETOISE M2.5 CMS	2846	0,328 €	932,60 €
C-S4-BF-00000	FERRITE BLM15HG102SN1D 0402	10369	0,013 €	131,82 €
C-S4-BF-00001	FERRITE 600 OHM 1A 0603	6112	0,068 €	412,64 €
C-S4-BI-00000	FERR 1000/850 OHM 100MHZ 1806	543	0,172 €	93,38 €
C-S4-BI-00001	INDUCTANCE 1.5uH 1008	500	0,603 €	301,25 €
C-S4-BI-00002	INDUCTANCE 15uH 5% 0805	1953	0,051 €	99,21 €
C-S4-BI-00003	INDUCTANCE 18NH 3% 0402	740	0,263 €	194,73 €
C-S4-BI-00004	INDUCTANCE 2.7NH 0402	621	0,070 €	43,23 €
C-S4-BI-00005	INDUCTANCE 4.7UH	709	0,896 €	635,43 €
C-S4-BI-00007	INDUCTANCE 47NH 0.83 OHM 0402	10008	0,047 €	474,38 €
C-S4-BI-00008	INDUCTANCE 6.8 UH	708	0,896 €	634,47 €
C-S4-BI-00009	INDUCTANCE 9 NH 0402	1460	0,275 €	401,48 €
C-S4-BI-00010	INDUCTANCE 10UH LPS4018	503	0,606 €	305,05 €
C-S4-BI-00011	INDUCTANCE 15NH +/-3% 0402	864	0,062 €	53,42 €
C-S4-BI-00012	INDUCTANCE 15UH 10% 0805	873	0,823 €	718,46 €
C-S4-BI-00013	INDUCTANCE 2.5NH +/-2nH 0402	875	0,060 €	52,60 €
C-S4-BI-00014	INDUCTANCE 22UH LSP4018	504	0,607 €	305,80 €
C-S4-BI-00015	INDUCTANCE 4.7NH 0402	1469	0,111 €	163,19 €
C-S4-BI-00016	INDUCTANCE 47NH 0402	1550	0,062 €	95,67 €
C-S4-BI-00017	INDUCTANCE 9.1NH 0402	1663	0,057 €	94,21 €
C-S4-CBY-03107	COC 100 UF 20% 10V X5R 1210	1031	0,218 €	224,53 €
C-S4-CFN-35018-1	COC 1.8 PF 5% 50/63V NPO 0402	4010	0,011 €	43,66 €
C-S4-CFN-35022-1	COC 2.2PF +/-0.1PF 50V NPO 0402	10080	0,033 €	332,26 €
C-S4-CFN-35024-1	COC 2.4PF +/-0.1PF 50V NPO 0402	2588	0,061 €	157,35 €
C-S4-CFN-35030	COC 3 PF +/-0.1PF 50V NPO 0402	1082	0,022 €	23,98 €
C-S4-CFN-35033-1	COC 3.3PF +/-0.1PF 50V NPO 0402	4909	0,015 €	72,29 €
C-S4-CFN-35051-1	COC 5.1PF +/-0.1PF 50V NPO 0402	10224	0,011 €	116,04 €
C-S4-CFN-35056-1	COC 5.6PF +/-0.1PF 50V NPO 0402	1820	0,069 €	125,88 €
C-S4-CFN-35068-1	COC 6.8PF +/-0.5PF 50V NPO 0402	10086	0,003 €	26,98 €
C-S4-CFX-05473	COC 47 NF 10% 16V X7R 0402	10032	0,002 €	23,95 €
C-S4-CJ-03337	COC 330UF 20% 10V 10x10.2 ALU	1852	0,176 €	326,46 €
C-S4-CJ-13207	COC 220UF 20% 25V 8x10.2 ALU	510	0,319 €	162,61 €
C-S4-CJ-23107	COC 100 UF 20% 35V 8x6.2 ALU	1019	0,194 €	197,67 €
C-S4-DL-00000	LED VERTE 0603	3947	0,112 €	442,71 €
C-S4-DL-00001	LED ROUGE 0603	2015	0,110 €	220,97 €
C-S4-DL-00002	LED VERTE TYPE APT 0603	2022	0,174 €	352,69 €
C-S4-DS-00000	DIC BAS70-02V SC79	8086	0,037 €	300,80 €
C-S4-DS-00001	DIC BAS70-05 SOT23	3083	0,034 €	103,74 €
C-S4-DS-00002	DIC BAT54XV2T1G SOD523	3380	0,036 €	122,06 €
C-S4-DS-00003	DIC PESD5V0U1BA SOD323	3041	0,070 €	213,52 €
C-S4-DS-00004	DIC VS-15MQ040HM3 SMA	539	0,275 €	148,37 €

C-S4-DS-00005	DIC TVS 5VWM SLP2510P8 UFDN10	3011	0,104 €	313,22 €
C-S4-DZ-00000	DIC BZT52C5V1T SOD523	3000	0,024 €	70,61 €
C-S4-IK-00000	CIC 24AA02UIDT-I/OT SOT23-5	1090	0,302 €	328,78 €
C-S4-IR-00000	CIC REG LD1117DT33 TO-252-3	2544	0,170 €	431,37 €
C-S4-IR-00001	CIC REG LD1117DT50 TO-252-3	2544	0,170 €	431,37 €
C-S4-IZ-00000	CIC ESD PROTECTED USB3 QFN-6L	3001	0,316 €	949,33 €
C-S4-IZ-00001	CIC ESD PROTECTED USB2 QFN-8L	2993	0,299 €	894,01 €
C-S4-IZ-00002	CIC REG BUCK ADJ 1A TSOT23-5	541	1,254 €	678,24 €
C-S4-IZ-00003	CIC MEMOIRE 64KBIT I2 CSOIC8	549	0,472 €	258,86 €
C-S4-IZ-00004	CIC BUS TRANSCEIVER SC70-6	4000	0,216 €	865,20 €
C-S4-IZ-00005	CIC TRNSLTR BIDIR US8 VSSOP8	550	0,353 €	194,25 €
C-S4-IZ-00006	CIC TRANSCEVEIR 8-BIT TSSOP-20	1011	0,636 €	642,63 €
C-S4-IZ-00007	CIC MODULE WIFI/BLUETOOTH	503	12,117 €	6 094,78 €
C-S4-IZ-00008	CIC RF SWITCH SPDT 3GHZ SC70-6	1657	0,809 €	1 340,62 €
C-S4-IZ-00009	CIC NPN PHOTOTRANSISTOR SMD-4	1006	0,293 €	294,57 €
C-S4-IZ-00010	CIC USB-C CONTROLLER QFN-24	499	2,685 €	1 339,60 €
C-S4-IZ-00011	CIC EMETTEUR RECEPT. RF QFN-24	492	5,329 €	2 621,66 €
C-S4-IZ-00012	CIC I2C SERIAL SMBUS TSSOP-16	508	1,134 €	576,15 €
C-S4-IZ-00013	CIC SINGLE SUPERVISOR SOIC8	517	2,895 €	1 496,93 €
C-S4-IZ-00014	CIC BUCK CONTROLLERS VQFN24	496	3,388 €	1 680,44 €
C-S4-IZ-00015	CIC BQ25570RGR VQFN-20	3004	3,809 €	11 441,86 €
C-S4-IZ-00016	CIC OPT3001DNP USON6	505	1,523 €	768,95 €
C-S4-IZ-00017	CIC STM32WLE5CCU6 QFN48	1050	6,114 €	6 420,13 €
C-S4-IZ-00018	CIC TMP102AIDRL SOT563	546	1,005 €	548,65 €
C-S4-IZ-00019	CIC LMP7715MFX SOT23-5	3016	1,159 €	3 495,88 €
C-S4-IZ-00020	CIC LMP7716MM VSSOP8	508	1,625 €	825,33 €
C-S4-IZ-00021	CIC LMP7721MAX SO8	1041	2,443 €	2 543,35 €
C-S4-IZ-00022	CIC OPA388IDBV SOT23	514	1,826 €	938,54 €
C-S4-IZ-00023	CIC TLV3011AIDBVR SOT23-6	522	1,656 €	864,56 €
C-S4-IZ-00024	CIC THVD1429D SO8	509	2,572 €	1 309,01 €
C-S4-IZ-00025	CIC TPS2041BDR SO8	544	0,424 €	230,91 €
C-S4-KI-00000	INTERRUPTUR 434153017835	1007	0,203 €	204,41 €
C-S4-PB-00000	CONN CARD EDGE 314 POS 0.5mm	415	2,935 €	1 218,18 €
C-S4-PB-00001	CONN RECEPTACLE RF COAX	1301	0,128 €	166,20 €
C-S4-PB-00002	CONN USB-C 3.1 VERTICAL	1006	1,004 €	1 009,56 €
C-S4-PB-00003	EMBASE 2PTS WR-MPC3	1009	0,815 €	822,83 €
C-S4-PB-00004	EMBASE 3PTS WR-MPC3	508	1,113 €	565,63 €
C-S4-PB-00005	EMBASE 6PTS WR-MPC3	510	1,396 €	711,92 €
C-S4-QQ-00000	QUARTZ 32MHz 10PF CMS	523	0,398 €	208,31 €
C-S4-QQ-00001	QUARTZ 32MHz TG2520 CMS	984	2,666 €	2 623,21 €
C-S4-QQ-00002	QUARTZ 32.768 kHz	1000	0,465 €	464,71 €
C-S4-RE-10020	REC 2 OHM 1% 0603	5053	0,002 €	10,99 €
C-S4-RE-1511-2	REC 5.11 OHM 1% 0603	4901	0,009 €	43,44 €
C-S4-RE-15490	REC 549 OHM 1% 0603	5009	0,005 €	26,17 €
C-S4-RF-15234	REC 5.23 MOHM 1% 0402	1033	0,008 €	8,57 €

Don en nature de la société Desjoyaux à Grenoble INP - Ense3, UGA

Examiné en Commission permanente du 27 février 2025

Remarques :

- Ce don doit-il être mis en don d'amortissement ?

Il faudrait un montant unitaire supérieur à 500€ parmi les nombreux éléments, sinon cela est assimilé à du consommable. En cas contraire il y aurait une neutralisation.

👉 Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve le don en nature de la société Desjoyaux à l'école Grenoble INP – Ense3, UGA.

5. Affaires réglementaires



a. Délégation d'attributions du Conseil
d'administration à l'administrateur général

Rappel du cadre réglementaire

Article 9 - Décret du 8 mars 2007 de l'Institut polytechnique de Grenoble

Dans les limites qu'il détermine, le conseil d'administration peut déléguer à l'administrateur général les attributions prévues aux 11°, 12°, 13°, 15°, 17° et 18°

11° Les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles ;

12° Les baux et locations d'immeubles ;

13° L'aliénation de biens mobiliers ;

15° L'acceptation des dons et legs ;

17° Les conventions ;

18° Les actions en justice et les transactions ainsi que le recours à l'arbitrage en cas de litiges nés de l'exécution de contrats passés avec des organismes étrangers ;

Rappel du CA du 13 mars 2024 et proposition

Lors de la séance du 13 mars 2024, en accord avec le décret de l'établissement, le Conseil d'administration a voté la délégation d'une partie de ses attributions à l'administrateur général.

➤ **Proposition d'ajouter un point dans les délégations en matière réglementaire :**

- La possibilité de signer les adhésions jusqu'à 500 000€ par an.

▪ Tout autre contrat ou convention **ou adhésion** pour un engagement de l'établissement d'un montant maximum de 500 000 € HT par an.

Pour rappel : les actes signés par l'administrateur général, par délégation du Conseil d'administration, sont portés à la connaissance de ce dernier lors de chaque séance :

- Ce sont les retours sur délégations.

Délégation d'attributions du Conseil d'administration à l'administrateur général

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve la délégation d'attributions du Conseil d'administration à l'administrateur général, telle que présentée en séance.

b. Désignation des membres du Conseil des sports du service universitaire des activités physique et sportives (SUAPS)

Statuts du SUAPS et contexte

TITRE 2 : ORGANISATION

Article 2

Le SUAPS est administré par un Conseil des sports, présidé par l'Administrateur général de Grenoble INP ou son représentant et dirigé par un directeur, assisté d'une commission pédagogique.

2.1 : Conseil des sports : composition

Le conseil des sports comprend les membres suivants :

- 3 enseignants d'EPS désignés par le CA parmi les enseignants de Grenoble INP,
- 1 directeur d'école désigné par le CA
- 1 représentant des IATOS désigné par le CA,
- 3 étudiants désignés par le CEVU sur proposition du VP CEVU,
- 1 personnalité extérieure à l'établissement choisie par Le Recteur après avis du conseil des sports

2.2 : Mandats

Les membres du conseil des sports sont désignés pour 4 ans, sauf les représentants des étudiants désignés pour 2 ans. Les mandats prennent fin lorsque les membres perdent la qualité en vertu de laquelle ils ont été désignés. Dans ce cas ou pour d'autres qui les empêchent définitivement de siéger au conseil, il est procédé à leur remplacement pour la durée du mandat qui reste à courir.

Contexte :

Fin du mandat du Conseil des sports du SUAPS.

Le Conseil d'administration de Grenoble INP – UGA doit désigner :

- 3 enseignants d'E.P.S.
- 1 directeur d'école
- 1 IATS

Candidature enseignants D'E.P.S.

3 enseignants d'EPS de Grenoble INP – UGA se sont portés candidats pour être membre du Conseil des sports :

- Sébastien CRESPI : professeur d'E.P.S., responsable d'E.P.S. à Grenoble INP – Esisar, UGA ;
- Serge LOCHON : professeur d'E.P.S., responsable du tir à l'arc Universitaire Inter-U et Activités Forme Universitaire Inter-U;
- Fabien STANGE : professeur d'E.P.S., chargé de mission SHN, responsable E.P.S. à Grenoble INP – Pagora, UGA, responsable du tennis Universitaire Inter-U et trésorier de l'Association Sportive Grenoble INP - UGA.

Candidature directeur d'école

1 directeur d'une des 8 écoles de Grenoble INP – UGA s'est porté candidat pour être membre du Conseil des sports :

- Frédéric NOEL : directeur de Grenoble INP – Génie industriel, UGA

1 personnel IATS de Grenoble INP – UGA s'est porté candidat pour être membre du Conseil des sports :

- Bénédicte FLUXA : gestionnaire administrative au DHeP (Département humanités et Pédagogies)

Désignation des membres du Conseil des sports du SUAPS :

Enseignants

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration désigne messieurs Sébastien CRESPIY, Serge LOCHON et Fabien STANGE, professeurs d'E.P.S. de Grenoble INP - UGA, comme membres du Conseil des sports du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS).

Désignation des membres du Conseil des sports du SUAPS :

Directeur d'école

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration désigne Frédéric NOEL, directeur de l'école Grenoble INP - Génie industriel, UGA, comme membre du Conseil des sports du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS).

Désignation des membres du Conseil des sports du SUAPS :

IATS

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration désigne Madame Bénédicte FLUXA, personnel IATS de Grenoble INP - UGA, comme membre du Conseil des sports du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS).

c. **Règlement intérieur de Grenoble INP -
Ensimag, UGA – Mise à jour**

- Contexte :

- Le RI date d'octobre 2021 avec des dispositions qui manquent parfois de clarté et de précisions
- L'équipe de direction et la présidente du conseil d'école souhaitent revoir la composition du conseil, notamment le nombre de personnalités extérieures
- Le renouvellement du conseil au printemps 2025 permet d'appliquer immédiatement les changements du RI
- Elaboration d'une trame

- Méthodologie :

- Réflexion entre membres de la direction et présidente du conseil d'école
- Rédaction du RI, s'appuyant sur une trame de règlement intérieur d'écoles élaborée conjointement par DGS / DA de composantes de formation
- Echanges avec les membres du conseil d'école lors du conseil du 21 novembre 2024
- Vote du RI modifié lors du conseil d'école du 30 janvier 2025

- Calendrier :

- Démarrage de la réflexion sur la refonte au printemps 2024
- Benchmark des RI des autres écoles et rédaction de la V1 dans le courant de l'été 2024
- Echanges et travail sur la trame proposée par le service juridique sur le dernier trimestre 2024
- Passage en CSA le 3 février 2025 puis en CA le 13 mars 2025
- Organisation des élections et renouvellement du conseil en avril 2025

Mise à jour du RI de Grenoble INP – Ensimag, UGA

	RI actuel	RI modifié soumis à approbation
Préambule		Version complétée avec ajout des différents bâtiments et missions de l'école précisées
Structure et organisation	1 chapitre assez court pour décrire l'organisation administrative de l'école	Plusieurs articles sur : - Directeur - Directeur des études - Directeurs adjoints - Direction administrative Avec désignation et fonctions
Conseil de l'école	36 membres - 6 PR - 6 MCF - 4 IATS - 6 étudiants - 14 PE dont 8 personnalités qualifiées élues et 6 personnalités désignées	38 membres - 6 PR - 6 MCF - 4 IATS - 6 étudiants - 16 PE dont 12 personnalités qualifiées élues et 4 personnalités désignées
Présidence du conseil d'école	Article assez concis	Détails sur : - Modalités d'élection - Missions - Et missions du vice-président

Mise à jour du RI de Grenoble INP – Ensimag, UGA

	RI actuel	RI modifié soumis à approbation
Fonctionnement du conseil d'école	Article assez concis	Précisions sur : - les compétences du conseil d'école plénier et restreint - Le fonctionnement du conseil (quorum, procuration, etc...)
Commissions et comités	Articles assez concis	Précisions sur : - CCPL - Conseil de perfectionnement - Bureau pédagogique Avec composition, missions et fréquence de réunions
Disciplinaire envers les étudiants	Pas d'article	Indication sur la compétence du directeur d'école de saisir l'administrateur général et la section disciplinaire

Mise à jour du RI de Grenoble INP – Ensimag, UGA

Avis du CSA du 3 février : 7 voix favorables

Remarques :

- Quelques corrections à apporter au document d'ici la Commission permanente : Fait
- Alerte sur le risque d'être trop précis parfois pour ne pas avoir à revoter le RI en cas de besoin.

Mise à jour du RI de Grenoble INP – Ensimag, UGA

Examiné en Commission permanente du 27 février 2025

Remarques :

- Demande de modifications supplémentaires mineures demandées par la présidente du Conseil de Grenoble INP – Ensimag, UGA avant la présentation en CA. Peuvent-elles être ajoutée ?

Les membres de la Commission permanente sont d'accord.

- Les BIATS sont sous représentés de manière générale dans les conseils par rapport aux enseignants et aux usagers.

Pour les conseils centraux la composition vient des textes ministériels.

- Une réflexion serait à mener sur le rôle des Conseils d'école.
- La représentation du directeur questionne un peu car il apparait dans des instances comme le directoire.

Ces instances ne sont pas encore officielles dans le règlement intérieur de l'établissement.

Mise à jour du RI de Grenoble INP – Ensimag, UGA

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées au règlement intérieur de Grenoble INP – Ensimag, UGA.

d. Adhésion au groupement de commandes
ministériel protection sociale
complémentaire "prévoyance"

Adhésion au groupement de commandes marche de protection sociale complémentaire sante

2022 : Entrée en vigueur du dispositif temporaire de la réforme de la protection sociale complémentaire

- Depuis le 1er janvier 2022, les employeurs publics de l'État remboursent à leurs agents une partie des cotisations de protection sociale complémentaire (PSC) à hauteur de 15 euros par mois. Les modalités de ce remboursement forfaitaire sont décrites dans le [décret n°2021-1164](#), pris en application de [l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique](#).
- Ce dispositif est temporaire et marque l'entrée en vigueur de la réforme de la PSC dans la fonction publique.
- Il reste une première étape de cette réforme et vise à assurer la transition vers un nouveau régime de protection sociale complémentaire pour les agents publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur à horizon 2026.

Adhésion au groupement de commandes marche de protection sociale complémentaire sante

Le régime obligatoire de protection sociale complémentaire en santé

- Conformément aux termes de l'[accord interministériel](#) du 26 janvier 2022, le **régime obligatoire de la protection sociale complémentaire en santé** dans la fonction publique de l'État est promulgué par le [décret n°2022-633](#) du 22 avril 2022.
- Ce décret transpose dans le statut les dispositions de l'accord interministériel conclu le 26 janvier 2022 et définit le champ des [bénéficiaires actifs](#) et les cas de [dispense](#).
- Grenoble INP – UGA a adhéré au groupement de commandes marché de protection sociale complémentaire santé par délibération du CA du 11/10/2023 (notification de marché prévue le 20/03/2025, entrée en vigueur le 20/04/26).

Le régime facultatif de protection sociale complémentaire en prévoyance

- Le [décret n° 2024-678](#) du 4 juillet 2024 relatif à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique de l'État fixe le **régime facultatif de la protection sociale complémentaire (PSC) en prévoyance** dans la fonction publique de l'État. Il transpose dans le statut les dispositions de l'[accord interministériel du 20 octobre 2023](#). Il définit notamment le champ des bénéficiaires, les garanties couvertes par les contrats collectifs ainsi que leur niveau.
- Il intervient après la publication en juin 2024 des décrets 2024-641 et 2024-555 améliorant les garanties des agents en matière de congés pour raison de santé et de décès.

Adhésion au groupement de commandes marche de protection sociale complémentaire sante

L'accord du 8 avril 2024: Un régime commun pour les trois ministères (MENJ/MESR/MSJOP)

- Afin de mettre en œuvre la réforme de la PSC pour le compte de ses agents publics, chacun des employeurs publics peut mener des négociations collectives pour la PSC santé et prévoyance.
- Ainsi, en complément des deux accords interministériels des 26 janvier 2022 et du 20 octobre 2023, les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) ont signé le 8 avril 2024 [un accord](#) avec les organisations syndicales représentatives.
- Cet accord propose un régime commun aux personnels des services et établissements publics placés sous la tutelle d'un de ces trois ministères (MENJ, le MESR et le MSJOP)
- Les termes de cet accord seront repris dans les appels publics à la concurrence qui permettront de désigner l'organisme de protection sociale complémentaire pour chacun des régimes (santé et prévoyance) pour ses employeurs.
- Ainsi, tous les personnels actifs des services et établissements publics placés sous la tutelle d'un de ces trois ministères devront adhérer au contrat collectif souscrit auprès de l'organisme de PSC qui aura été sélectionné dans le cadre de cette mise en concurrence.

Adhésion au groupement de commandes marche de protection sociale prévoyance

EN SANTÉ, CES PERSONNELS BÉNÉFICIERONT :

- du panier de soins prévu par l'accord interministériel du 26 janvier 2022 et précisés par l'arrêté du 30 mai 2022
- de la prise en charge par leur employeur de 50 % de leur cotisation au socle interministériel
- de la prise en charge par leur employeur de 50 % de leur cotisation aux garanties optionnelles, dans la limite de 5 €.
- En outre, les retraités et les ayants droit des actifs et des retraités pourront adhérer, de manière facultative, au contrat collectif souscrit, avec des garanties identiques à celles proposées aux agents actifs
- **Pour les établissements relevant du MESR : le déploiement de la PSC santé est prévu à horizon 2026.**
- Le remboursement forfaitaire de 15 euros initialement mis en place en 2022 sera alors supprimé dès lors que l'agent sera bénéficiaire du régime obligatoire de la PSC Santé

EN PRÉVOYANCE :

- Les personnels actifs pourront éventuellement bénéficier à hauteur de 7 € d'une prise en charge de la cotisation au socle interministériel de garanties du régime complémentaire facultatif de prévoyance.

Adhésion au groupement de commandes marche de protection sociale prévoyance

- **Ce dispositif nécessite la mise en œuvre d'une procédure de mise en concurrence, à l'issue de laquelle un organisme de protection sociale complémentaire sera sélectionné par les ministères afin de mettre en place le contrat collectif obligatoire précité.**
- Compte tenu de l'expertise requise pour la passation d'un tel marché, et des enjeux de mutualisation, il est proposé que Grenoble INP - UGA adhère au groupement de commandes entre les MENJ-MESR-MSJOP et leurs établissements, coordonné par la Mission des Achats (MDA)

Adhésion groupement commande

Marché PSC en prévoyance

Délibération

Examiné en Commission permanente du 27 février 2025

Remarques :

- Etant donné les délais de rétraction comment cela va se passer. ? Il y a peu d'information de la part de l'établissement.

Une campagne d'information va avoir lieu. Mais aujourd'hui le prestataire choisi par le ministère n'est pas connu.

- Est-il prévenu que les agents gagnent quelque chose dans cette opération ?

Le panier de garanti validé dans les accords n'est pas très élevé. L'idée est de proposer un socle de base.

- Quelles sont les mesures dérogatoires dans le cas de mutuelle ?

Par exemple le fait de prouver que l'agent est couvert par la mutuelle de l'entreprise de son conjoint.

- Et pour la partie santé ?

Les dérogations sont les mêmes. Il n'y a pas dans ces cas de participation de l'employeur. Mais l'employeur a obligation de proposer quelque chose aux agents. Il n'a pas donc pas d'intérêt à sortir de ce groupe.

- Comment cela sera financé ?

A ce jour nous n'avons aucune visibilité sur la prise en charge, ou le financement de ce marché prévoyance.

Adhésion groupement commande Marché PSC en prévoyance

Délibération proposée au CA :

Le Conseil d'administration approuve l'adhésion au groupement de commandes MENJ-MESR-MSJOP et leurs établissements, pour la passation d'un marché de protection sociale complémentaire (PSC) en prévoyance.

6. Retour sur les délégations du CA à l'administrateur général



Retour sur délégations du CA à l'administrateur général

- A. Décisions administratives et financières (2)**
- B. Conventions (48)**
- C. Conventions internationales (5)**
- D. Contrats et conventions de recherche (34)**
- E. Marchés conclus**
 - 1. Marchés notifiés DAFA/ Service Achats (0)**
 - 2. Marchés Service Patrimoine (4)**

7. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA



A venir

- **Formation sur le budget** : courant avril 2025. Informations à venir.

- **Visite d'une école/d'un laboratoire** : la séance du CA se déroule dans le lieu qui nous accueille.
 - Elle commence par une visite de 11h à 12h30
 - Puis un repas de 12h30 à 13h30
 - Et la séance de 13h30 à 17h30

- **Séminaire** : vos idées nous intéressent.

Merci de votre participation

Calendrier 2024/2025

- Jeudi 12 juin 2025 de 13h30 à 17h30
- Jeudi 10 juillet 2025 de 13h30 à 14h30